

# relations

numéro spécial

MONTRÉAL

MAI 1970

NUMÉRO 349

PRIX 60¢



des contestataires — de « soi-disant animateurs qui gre-  
nouillent » — des agitateurs dangereux qui critiquent, la  
bouche pleine, la société qui les paie — des révolutionnai-  
res — des manipulateurs du peuple au service du pouvoir  
et du désordre établi — ...

## l'animation sociale au Québec



des éducateurs qui sortent enfin de l'école — le « ferment »  
d'un développement économique et social équilibré — des  
prophètes qui voient l'avenir et le préparent — des hommes  
qui ont foi dans l'homme, dans sa liberté, dans la démoc-  
ratie — un espoir — ...

M. GUY DUCHESNE  
A/S CORP. DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC  
2336 CH. STE-FOY  
QUÉBEC 10, QUE.

# relations

revue du mois  
publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

## COMITÉ DE RÉDACTION

Irénée DESROCHERS, directeur  
Guy BOURGEAULT, secrétaire  
Richard ARÈS, René CHAMPAGNE, Jacques CHÊNEVERT,  
Michel DUSSAULT, Julien HARVEY, Marcel MARCOTTE

ADMINISTRATEUR : Albert PLANTE

numéro 349  
mai 1970

## SOMMAIRE

Liminaire . . . . .	131
Présentation . . . . . R. D.	133
Un concept, des expériences —	
Participer : pourquoi ? . . . . . André DESHAIES	134
Historique de l'animation sociale au Québec	
I — Quelques expériences québécoises . . . . .	139
II — L'expérience du COM . . . . . Michel CORBEIL	141
Interrogations	
Où va l'animation sociale ? . . . . . René DIDIER	148
Y a-t-il un métier d'animateur social ? . . . . . Hugues QUIRION	153
Bibliographie . . . . . M. C.	157

*Relations* est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 351. Tél.: 387-2541.

Prix de l'abonnement: \$6 par année. Le numéro: \$0.60.

Relations publiques: Pauline HOULE, 1396 ouest, rue Sainte-Catherine (ch. 314), tél.: 866-8807.

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des abonnements pour la revue.



*Relations* est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0143.

## numéro spécial:

### LES VOYAGES DE DISTINCTION

**L'Ouest canadien** par train, avion, autocar. Vingt départs en juin, juillet et août. A partir de \$640.00.

**Les Maritimes:** 18 juillet - 1er août: \$440.00. Train, avion et autocar.

**Le Mexique:** sept voyages en juillet et août, octobre et novembre: \$630.00.

Nombreux voyages en Europe, en Terre-Sainte, en Amérique du Sud, au Japon.

### La Liaison française

75, rue d'Auteuil, Québec 4 - Tél.: 522-2601

# l'animation sociale au Québec

ON PARLE TELLEMENT D'« ANIMATION », à tout propos, dans tous les domaines, — du socio-culturel au socio-« politique », en passant par le socio-économique, — qu'on risque d'en faire le fourre-tout des problèmes qu'on voudrait pouvoir oublier ou le passe-partout face aux difficultés qu'il faut traverser et dénouer.

Les « animateurs sociaux », insérés dans le tourbillon de la dynamique sociale qui suit inévitablement le mouvement d'un monde en changement rapide, sont devenus, pour les uns, de « soi-disant animateurs qui grenouillent », des « agitateurs » dangereux qui critiquent, la bouche pleine, d'ailleurs, la société... qui les paie... et qu'ils cherchent à saboter; pour d'autres, des manipulateurs, un nouveau type de « sorciers », qui servent encore au peuple la potion magique qu'il lui faut pour « s'intégrer au système » de l'ordre établi; pour d'autres, enfin, le bon vieux « ferment » (mais ce n'est pas si simple) du développement économique et social équilibré. Mais sait-on de quoi on parle? D'un ferment de développement ou d'un ferment de révolution? Et de quel développement ou de quelle révolution?

Dans quelque domaine que l'on œuvre, on a profité à tenir compte, dans ses interrogations, de l'expérience de ceux qui cherchent, eux aussi, non loin de soi. Car il y a, d'un secteur à l'autre, des analogies stimulantes pour la réflexion, et même des interdépendances à exploiter.

Les directeurs de centres culturels — centres qu'on a souvent qualifiés d'« éléphants blancs » — viennent de fonder leur revue, *le Pachyderme*, pour stimuler les animateurs culturels. Le ministère des Affaires culturelles, de son côté, met sur pied de nouveaux organismes régionaux, les Bureaux d'aménagement culturel (BAC), pour assurer une démocratisation de la culture par une animation aux niveaux municipal et régional. La JOC, pour sa part, a fondé un Centre d'animation et de culture ouvrière.

Le développement de l'éducation permanente — et, corrélativement, de la culture populaire — oriente les commissions scolaires vers de nouvelles formes d'animation. Ainsi, le Service d'éducation des adultes de la CECM, en collaboration avec le Service d'animation sociale du Conseil de développement social de Montréal, met à la disposition des citoyens une équipe de professeurs et une équipe d'animateurs pour une série de cours d'information politique, dans un projet intitulé « Le Citoyen face au Pouvoir ».

Le mouvement coopératif n'est pas le dernier venu dans la ronde. L'« animation coopérative » a déjà contribué à renouveler l'éducation coopérative et à faire valoir l'Institut Desjardins. Mais l'orientation du mouvement sera-t-elle sérieusement contestée par une animation venant de l'extérieur, celle de syndicalistes qui parlent de « démocratiser » le Mouvement Desjardins?

Des comités de citoyens et des associations populaires cherchent à se regrouper dans un « troisième front » pour l'instauration d'un nouveau « pouvoir populaire ». Devant ces phénomènes de la vie du peuple, le mouvement syndical, dont le « deuxième front » n'a pas été vraiment efficace, s'interroge sur sa mission. Le Président de la CSN avertit les militants syndicaux, dans la longue *Lettre* qu'il leur adressait, en janvier 1970, que le mouvement ouvrier doit correspondre à la volonté du peuple et ne pas oublier que l'obtention de conventions collectives ne constitue pas un objectif suffisant. Il considère la formation de comités de citoyens, celle des groupes de locataires ou celle des associations d'assistés sociaux, comme « autant de symptômes des maladies de notre société » et aussi des mouvements ouvriers (p. 64).

J'ai l'impression, écrit-il, que nous assistons actuellement aux premiers balbutiements d'un véritable sentiment politique populaire, un germe, un grain de sénévé, qui un jour deviendra véritablement une politique du peuple. (P. 51.)

En attendant, peut-on penser que la quinzaine de « colloques régionaux », organisés à travers la province par le groupe CSN-FTQ-CEQ, conduiront à une participation efficace du mouvement syndical et des groupes « populaires » à la vie politique au Québec ?

La participation de la population à la vie proprement politique, entre les campagnes électorales et les congrès à fanfare, est un *challenge* pour les partis politiques eux-mêmes et leur intelligentsia. À longue échéance, du moins, la puissance d'un parti, qu'il soit nouveau ou à rénover, n'est-elle pas reliée à la capacité qu'ont les militants de rejoindre la base et de l'animer vraiment ?

Des Conseils économiques multiformes, des Offices de planification, des Bureaux d'aménagement, des Offices de développement régional ne seront-ils, eux aussi, que des « éléphants blancs » attendant leur *Pachyderme* ? Les partis politiques multiplient, à ce chapitre, les propositions et le Parti Québécois parle même de la création d'un « Office du Plan ». On peut néanmoins se demander si ces projets seront paralysés par une carence ou une insuffisance dans le domaine de l'animation.

L'Église, de son côté, manifeste ce souci de participation. Car elle a et sent le besoin d'animateurs spirituels, pour réussir son renouveau liturgique et répondre aux appels des « communautés de base » naissantes. Le souffle de la collégialité dans les voiles, la barque de Pierre en est parfois vigoureusement secouée. La Commission Dumont, chargée d'enquêter sur le rôle des laïcs appelés à une plus authentique participation à la vie de l'Église, est elle-même occasion et mécanisme d'animation dans l'Église du Québec. Rien d'étonnant, dès lors, que cette Église veuille appuyer des projets d'animation sociale, comme l'archevêque de Montréal l'a fait, par une aide financière, dans le cas du « Projet d'éducation populaire à la Pointe-Saint-Charles » — projet d'organisation populaire, d'information et de regroupement — proposé par le Service d'animation sociale du Conseil de développement social de Montréal.

Mouvement patronal, UCC, Chambres de commerce, toutes les associations et tous les « corps intermédiaires » se sentent poussés à « animer » leurs membres pour assurer une plus grande efficacité de l'action.

Dans quelque domaine que vous soyez, l'animation vous intéresse donc, vous touche. Non seulement parce que, dans votre propre marmite, ça devrait bouger. Mais aussi parce que nous nous acheminons collectivement vers des formules d'animation *globale*. Les interdépendances, le besoin d'un plus grand dynamisme, la recherche d'un développement harmonieux de la société globale, tout cela mène peu à peu les animateurs, de tous les coins, à un carrefour où ils devront traiter des intérêts à coordonner, des problèmes généraux, du bien commun. L'animation globale devra organiser cette coopération, mais sans échafauder les superstructures dans un air raréfié, ni couper l'oxygène à une « base » qui commence à respirer et à vivre.

La société technologique et capitaliste court le risque de considérer l'individu comme une simple valeur marchande ou opératoire. Bien qu'elle vise à le gaver, elle finit par le frustrer, parce qu'elle fonctionne avec une conception étriquée de l'homme-consommateur. L'animation sociale part du principe que l'homme — quel que soit son pouvoir d'achat ou quelles que soient ses aptitudes — doit être reconnu dans sa liberté de décider de son destin. On pourra comprendre de diverses manières, dans les milieux d'animation, les limites et les implications du champ décisionnel du citoyen. Mais au-delà des divergences, ne retrouve-t-on pas cette conviction qu'à ce tournant de l'histoire le progrès, conçu pour l'homme, se fera *avec* lui, sinon il avortera ?

L'animation sociale, phénomène nouveau ou vieux comme le monde, cherche-t-on assez, à travers ses ambiguïtés, ce qu'elle est plus précisément et ce qu'elle peut devenir ? Est-ce que cette méthode d'intervention sociale, qui soulève infailliblement des problèmes de fond, répond à des attentes profondes du Québec ? Contestée par ceux qu'elle dérange, désirée par ceux qui y mettent un espoir, elle doit être constamment repensée par ceux qui l'utilisent. L'objectif de ce numéro spécial est de contribuer à cette importante réflexion.

LE DIRECTEUR.

# Norman Specialties, Inc.

ROSAIRE DESNOYERS, PRÉS.

Ameublement et accessoires de bureau

261 est, rue Craig, Montréal — 861-9879

# présen- tation

---

L'animation sociale est sans aucun doute autre chose qu'une mode et qu'une mode passagère. C'est une forme de l'intervention sociale auprès des collectivités et des communautés qui se développe spontanément et simultanément dans de nombreux pays et qui prend au Québec une forme très particulière. Des études systématiques sont entreprises depuis peu, ici et là, sur sa nature, sa signification, son impact. Les articles publiés dans le présent numéro constituent une contribution à cette recherche.

Ils sont le fruit d'une équipe de travail qui a commencé à fonctionner, voici quelques mois, au sein d'un laboratoire de recherches sur l'Intervention sociale collective, créé par le professeur René Didier, à l'École de Service social de l'Université de Montréal. — Michel Corbeil a terminé ses études de maîtrise en Service social; il travaille dans ce laboratoire comme technicien de recherche et dans des groupes de base. André Deshaies, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseigne au Collège Laflèche, à Trois-Rivières. René Didier, docteur ès sciences économiques, est professeur à l'École de Service social; il a mené de nombreuses expériences d'animation sociale en Europe et en Afrique. Hugues Quirion, titulaire d'une maîtrise en Service social, enseigne à la même École; il a agi comme consultant auprès d'organismes d'animation sociale et a encadré, sur le terrain, la formation d'étudiants en animation sociale.

Les textes qui suivent ne se réfèrent pas à une idéologie particulière ni à un engagement de leurs auteurs: ceux-ci tentent une analyse critique de la situation présente. Par ailleurs, le lecteur peut être dérouté par l'absence d'une conception simple, unique et définitive de l'animation sociale; simplifier les choses, par souci de clarification, serait trahir profondément une réalité qui demeure très diversifiée, à la recherche d'elle-même, en pleine phase d'invention et d'expérimentation.

Pour introduire une double interrogation sur le sens de l'animation sociale (René Didier) et sur le « métier » d'animateur social (Hugues Quirion), on propose au lecteur une double analyse: d'une part, un commencement d'élucidation historique (Michel Corbeil), d'autre part, un essai sur le concept de la participation qui est au cœur de la démarche de l'animation sociale (André Deshaies). Suivant ses préoccupations, son tempérament ou son humeur, le lecteur pourra aborder ce numéro, soit en se plongeant d'emblée dans l'histoire, soit en réfléchissant d'abord sur la notion de participation.

Les textes sont parfois volontairement incisifs et critiques; leurs auteurs souhaitent que s'engage un dialogue.

R.D.

un concept,  
des expériences —

---

# participer: pourquoi?

---

par  
André Deshaies

Le concept de participation est au cœur de la problématique de l'animation sociale. C'est parce que certains ont fait le douloureux constat de l'absence et des difficultés de participation des hommes à tous les niveaux de leur vie quotidienne et concrète, qu'est née cette nouvelle forme de l'intervention sociale. Reste cependant à élucider des questions fondamentales: qu'est-ce que participer? participer à quoi? pourquoi participer?... On scrute ici la pensée de quelques-uns des auteurs qui ont réfléchi sur le difficile concept de la participation.

---

## Au départ, un choix à faire

---

Il y a au départ un choix à opérer entre des valeurs *statiques* telles que l'adaptation, la stabilité, l'obéissance, la passivité et des valeurs *dynamiques* d'affrontement, de dépassement, de poursuite, par l'individu et la collectivité, de buts choisis intérieurement en toute liberté et visant une création du sujet individuel ou collectif par lui-même.

Opter pour les valeurs statiques, c'est aboutir au mieux à une société aseptisée, confortable, sécurisante où, si les hommes ne sont pas libres, ils sont du moins satisfaits (ceci, bien sûr, à condition que la minorité au pouvoir vise au bien-être de l'ensemble de la population, ce qui semble utopique en regard de la situation actuelle, où cette minorité paraît rechercher son profit et la sauvegarde de ses privilèges plutôt que le bien commun).

Choisir les valeurs dynamiques suppose, au départ, une foi en l'homme, une croyance en la capacité et en la volonté de l'homme de participer, une conviction que, au-delà des obstacles d'ordre culturel comme l'esprit de démission, le sentiment d'impuissance, l'individualisme, le sécurisme, la passivité et la mentalité de pur consommateur, le noyau le plus intime de l'homme, lieu des attitudes de base et des aspirations fondamentales, appelle la participation, une conviction que, au-delà des obstacles structurels comme le manque d'information, la concentration des pouvoirs, l'incohérence et la complexité des structures, l'homme peut et doit assumer et transformer son milieu.

C'est là, entre autres, la conviction des animateurs sociaux: « Notre travail repose sur la conviction... que

Si le désir de maîtriser les *choses*, s'incarnant dans l'effort scientifique et technique, fut la préoccupation majeure de l'homme du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il semble qu'aujourd'hui, et pour les prochaines décades, le besoin fondamental de l'homme s'inscrira dans la recherche de plus en plus pressante et impérative de chaque individu et de chaque groupe pour une participation à la définition et à la construction de la société à naître. Et pourtant, devant une société qui devient de jour en jour plus complexe et plus organisée, vaut-il mieux privilégier une participation de chacun ou, au contraire, un contrôle social de la majorité par une minorité réduite de politiciens, de financiers et de technocrates qui chercheraient à maintenir ordre et cohésion par des moyens tantôt subtils, comme la propagande et la publicité, tantôt violents, comme la répression policière et l'intervention de l'armée.

l'apathie et la passivité que nous constatons sont des réalités de surface que nous pouvons et devons dépasser... Nous avons la conviction profonde que les gens du milieu peuvent et doivent contribuer à la solution des problèmes qui sont les leurs.<sup>1</sup> Pour sa part, dans son livre *Vers un nouveau Pouvoir*, Jacques Grand'Maison, après avoir souligné le besoin réel de participation chez tout homme et la confiance des mouvements communautaires dans le sens de gratuité et de dépassement de l'individu, note que « bien des citoyens cherchent leur voie pour faire quelque chose de valable dans la vie collective », mais qu'« il leur manque des canaux d'expression et d'action, des objectifs concrets et accrochants, des formes d'engagement à leur portée »<sup>2</sup>.

### Types de participation

Selon Albert Meister,<sup>3</sup> il y a cinq types de participation : 1) des participations *de fait*, qui sont involontaires, comme l'appartenance à une famille, 2) des participations *spontanées* dans des groupes fluides, fluctuants et inorganisés, comme les relations de voisinage, 3) des participations *volontaires* à des groupes qui se donnent leur propre organisation, comme les groupes de loisirs, les syndicats, les coopératives et les partis politiques, 4) des participations *obligatoires*, imposées soit par des agents extérieurs, soit par l'adoption de normes impératives par les participants eux-mêmes, comme la mobilisation de la main-d'œuvre en contexte communiste et la conscription, 5) enfin, des participations *provoquées* par des agents extérieurs et invitant des libertés à s'engager dans des projets communs. Nous nous en tiendrons, dans le présent article, à ce dernier type de participation.

1. Michel Blondin : *Le Projet St-Henri. Description et analyse d'un projet centré sur la participation des citoyens*. — Montréal, Conseil des Œuvres, août 1965, p. 37.

2. Jacques Grand'Maison : *Vers un nouveau pouvoir*. — Montréal, HMH, 1969, p. 61.

3. Albert Meister : *Participation, animation et développement*. — Paris, Ed. Anthropos, 1969, p. 22-3.

### Participation à quoi ?

L'objectif central d'une intervention qui vise à provoquer la participation est d'entraîner une diffusion de l'avoir, du savoir et du pouvoir. Une société participante serait donc celle qui permettrait à chacun de ses membres : 1) de prendre part à l'*avoir*, ce qui implique un minimum suffisant de biens de base (nourriture, logement...), de biens de sécurité (assurance maladie, revenu annuel garanti...), et de « biens d'épanouissement » (loisirs, objets culturels...), 2) de prendre part au *savoir*, ce qui suppose pour chacun l'accessibilité à une culture générale (connaissances de base, capacité de se situer dans la société où il vit et de la comprendre) et à une connaissance spécialisée (apprentissage d'une science, d'une technique, d'un métier), 3) de prendre part surtout au *pouvoir*, c'est-à-dire de disposer de canaux pour faire valoir son point de vue, peser sur les décisions économiques et politiques et contester, au besoin, les orientations prises.

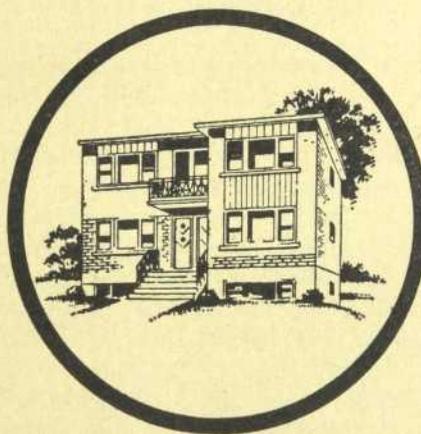
Si nous privilégions ainsi la participation au pouvoir — lui-même lié au savoir et à l'avoir — c'est que nous

croions que « avoir plus sans pouvoir plus » accentue la dépendance, la honte et l'aliénation tout comme « connaître plus sans pouvoir plus » engendre découragement et désespoir. C'est donc dire que l'étude de la participation, dans la mesure où celle-ci est autre chose que simple multiplication de relations humaines ou intégration des individus dans des programmes de type assistanciel ou éducatif, doit passer par l'analyse de la structure du pouvoir et se faire en référence au conflit social.<sup>4</sup>

Ainsi, une participation provoquée visera d'abord, non pas à permettre à chacun de prendre part aux biens de la société de consommation, dans une acceptation non critique de celle-ci, mais bien plutôt à participer aux prises de décisions sociales au niveau des fins et des moyens. Sa visée est donc avant tout d'ordre politique : elle conteste l'emprise des élites politiques, financières et technocratiques sur la société et appelle une démocratisation du pouvoir.

En fait, l'animation sociale rejoint cette volonté, exprimée par des individus et par des groupes, d'avoir

4. *Ibid.*, p. XIII.



## PRÊTS

### 1ère HYPOTHÈQUE

Pour construire, acheter,  
vendre, refinancer  
maisons à logements  
multiples.



**LA BANQUE D'ÉPARGNE**  
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

non seulement un droit de critique sur des décisions déjà prises, mais également celui de contrôler directement les décisions qui les affectent. Et, là où cette volonté de participation est encore latente ou imprécise, on cherche à la susciter: c'est là la visée essentielle de l'animation sociale. On veut rendre les individus et les groupes conscients de leurs problèmes et de leurs possibilités d'action, en vue de la solution de leurs problèmes.

Ainsi donc, comme l'écrit Gérald Fortin, « le pouvoir ne se justifie plus par le recours à une valeur ou à une force externe à lui-même, mais plutôt par sa rationalité interne en fonction des objectifs à atteindre ».<sup>5</sup> En fait, le

pouvoir devra réussir à se faire persuasif, en rejoignant, par la discussion et par l'acceptation d'une éventuelle contestation, la problématique de ceux qui sont immédiatement concernés par ses décisions.

En somme, créer une société participante, c'est donc élaborer « une politique de développement intégral qui établit des rapports dynamiques entre les trois principaux pôles, le savoir, le pouvoir et l'avoir; l'éducation, la politique et l'économie ». Or, comme le rappelle Jacques Grand'Maison, cette élaboration suppose aussi impérieusement un leadership politique vigoureux au sommet qu'une démocratisation intense à la base.<sup>6</sup>

succès de ces réalisations, pour important qu'il soit, l'est moins que les changements qualitatifs s'exprimant dans des attitudes et des relations nouvelles qui augmentent la capacité des gens à s'aider eux-mêmes et à atteindre des buts qu'ils se sont eux-mêmes fixés. »<sup>9</sup>

Or il est préférable, nous semble-t-il, de concilier dans la pratique les deux perspectives. En effet, à considérer la participation exclusivement comme un moyen de développement, on risque de tomber tôt ou tard dans le piège de la manipulation, de l'embrigadement, de l'emprise technocratique sur la population; à n'entrevoir, au contraire, la participation que comme un objectif, on risque de compromettre la rationalité du développement planifié au profit d'une activité tournée vers une perspective psychologisante et coupée du projet social. Nous pensons donc que, dans la perspective du développement, la participation de la population doit être considérée comme un moyen et comme une fin: « comme un moyen, en ce sens qu'il ne peut y avoir de changements efficaces, durables et valables si la population, au lieu de s'adapter à ces changements n'inscrit pas ses valeurs et ses exigences propres; comme une fin, en ce sens qu'une des conséquences de ces changements est de rendre à long terme la population capable de définir elle-même le rythme et la nature des changements structurels nécessaires ».<sup>10</sup>

La participation doit, à notre avis, être vue autant comme un moyen de développement, justifiable scientifiquement dans l'optique d'une planification globale, que comme un objectif à poursuivre, justifiable idéologiquement à partir d'une option pour l'idéal démocratique. Il faut donc dépasser le souci utilitariste d'efficacité pour faire appel à des raisons de participer d'ordre humanisant. Il s'agit, en effet, de

9. Clarence King: *Working With People in Community Action*. — New-York, Associated Press, 1965, p. 186. (C'est nous qui traduisons.)

10. *Participation de la population au premier plan directeur de développement de la région pilote*. — BAEQ, Conseil du Plan, septembre 1965, p. 6-8. Document inédit cité dans *Cahiers de l'I.C.E.A.*, 4-5 (sept. 1967): 49, dans l'article de Martin Poulin intitulé: « Planification et animation sociale ».

## Participer : pourquoi ?

On pourrait n'invoquer, pour justifier cette provocation à la participation, que des raisons d'ordre utilitaire: ainsi, pour que la société fonctionne bien, il faut que tous ses rouages se coordonnent harmonieusement.<sup>7</sup> Il vaut donc la peine de « mettre tout le monde dans le coup », ne serait-ce que pour imprimer une plus grande efficacité au développement de la société. Et, ici, apparaît une des ambiguïtés de la participation: se veut-elle un mécanisme pour amener l'intégration pure et simple des citoyens à la grande machine étatique, ou un véritable instrument de libération personnelle et collective? Cherche-t-elle à mobiliser les énergies de l'individu pour mieux le transformer en un rouage bien

huilé, ou pour l'inviter à s'insérer d'une façon autonome et personnelle dans le projet collectif? Va-t-elle le sortir de son individualisme traditionnel pour le rendre esclave d'un nouveau collectivisme, ou pour susciter sa collaboration originale et libre à la construction de la société?

Deux courants de pensée s'affrontent quant à la signification à donner à la participation:

Un premier courant porte toute son attention sur la mise au point des techniques les plus appropriées pour susciter et maintenir la participation des populations concernées... Un second courant hisse la participation au rang de valeur et considère comme « bonnes » toutes les formes de participation, sans trop s'interroger sur la signification et les fonctions sociales de la participation dans un milieu donné.<sup>8</sup>

Alors que certains considèrent les mécanismes de participation comme autant de moyens pour associer une population à un plan de développement, d'autres voient dans les changements d'attitudes et de mentalité qui s'opèrent à l'occasion d'un processus de participation l'objectif central du développement. À titre d'exemple, Clarence King met l'accent sur la participation comme objectif: selon lui, l'effort pour susciter la participation « ne devrait pas être regardé simplement comme une série de mécanismes visant des réalisations concrètes; le

8. Albert Meister: *Op. cit.*, pp. VII-VIII.

5. Gérald Fortin: « Transformation des structures de pouvoir », *Recherches sociographiques*, VII/1-2 (1966): 91.

6. Jacques Grand'Maison: *Op. cit.*, p. 11.

7. Cf. Léon Dion: « Un chef pour une époque de politique totale dont le maître-mot sera la participation », *Le Devoir*, 19 septembre 1969, p. 5: « La participation active des citoyens est... requise pour que le gouvernement d'aujourd'hui fonctionne... efficacement: en effet, comme dans toutes les grandes organisations, les résistances qui émanent du « facteur humain » sont au moins aussi dommageables pour la bonne marche des opérations que celles qui proviennent des machines ».

respecter une certaine idée de l'homme et de sa dignité. C'est que la personne n'est pas, par essence, un individu qui se ferait un devoir moral d'avoir un certain sens social, ni davantage une simple cellule du corps social, mais bien plutôt un être essentiellement social, qui trouvera son autonomie et sa liberté au sein même d'un engage-

ment social. Pour se réaliser comme personne, le citoyen doit participer d'une façon autonome au projet social et avoir son mot à dire sur les décisions qui orientent la vie de la collectivité dans telle direction et qui, plus que jamais, affectent son existence quotidienne.<sup>11</sup>

---

### Des tensions dialectiques à respecter

---

#### — entre la théorie et la praxis

Ce que le citoyen de la base commence à dénier à l'élite au pouvoir, c'est non seulement le droit à un monopole du pouvoir, mais aussi la compétence même pour exercer le pouvoir. C'est que la connaissance abstraite et théorique est de moins en moins acceptée comme la seule perception possible de la société: on lui oppose de plus en plus une connaissance venant du vécu, de l'expérience. La compétence du technocrate, si elle lui permet, grâce à un certain recul, une vision plus globale du projet social, risque de passer à côté des vrais problèmes quand elle n'est pas confrontée à la compétence, certes plus limitée, mais aussi plus incarnée, de l'homme de la rue qui vit ces problèmes quotidiennement.

#### — entre la base et les superstructures

Or la tentation est grande, pour le technocrate, de manipuler au lieu d'animer. Devant l'urgence des besoins immédiats, les technocrates choisiront-ils de se passer de la participation de la population à la définition du type de société idéale qu'ils proposent? Si,

11. Léon Dion écrit, dans l'ouvrage précédemment cité: « L'homme contemporain a besoin de s'intégrer plus qu'autrefois dans les mécanismes du gouvernement parce qu'il ne peut plus comme jadis trouver les moyens de sa complète réalisation personnelle dans le labeur quotidien qui, dans la société traditionnelle, non seulement assurait sa subsistance mais encore encadrait toute son existence... Tous les effets des décisions politiques le rejoignent maintenant dans sa vie de tous les jours, de sorte qu'il serait un véritable esclave s'il ne pouvait, d'une certaine manière, décider des actes qu'il doit poser ».

par ailleurs, leur idéologie du progrès et du développement s'appuie sur une conception égalitaire de la société, elle repose aussi sur l'idée qu'il faut donner à l'État un rôle prépondérant. Sauront-ils, dès lors, créer des mécanismes de participation qui assurent un équilibre dialectique entre les impulsions de la base et celles du planificateur? En tout cas, nous pensons que, sans une telle dialectique, ces impulsions respectives restent stériles et sans efficacité. Si l'impulsion venant d'en haut, au lieu de susciter des participations à la base, se mue en une forme plus ou moins déguisée de manipulation, elle n'engendrera qu'apathie ou révolte. Si, au contraire, elle entre en dialectique avec les impulsions venant de la base, alors elle suscitera une participation vraie. Encore faudra-t-il inventer « les structures et les moyens concrets d'allier les revendications profondes de la masse aux exigences techniques de la société post-industrielle, d'allier le vécu et l'abstrait du calculateur, d'allier le pouvoir de l'élite populaire au pouvoir du technicien ».<sup>12</sup>

#### — entre contestation et participation

Tant que la situation est définie en termes d'inégalité et de rapport de forces, l'accent est mis sur le conflit et la contestation — c'est là l'optique des comités de citoyens, entre autres. Ce n'est que lorsqu'elle est présentée en termes d'égalité et de discussion rationnelle que la coopération est possible — c'était l'ambition du BAEQ. Tant que la possession de l'avoir, du savoir et du pouvoir demeure dans les mains d'une minorité, la volonté de participation s'incarne dans la reven-

12. Gérald Fortin: *Op. cit.*, p. 96.

dication et le combat politique. Ce n'est que lorsqu'un mouvement de démocratisation s'accomplit que la collaboration et le dialogue rationnel peuvent démarrer. Et, comme le processus de coopération risque toujours de se retourner en « dialectique du maître et de l'esclave », de la domination et de la soumission, la tension entre contestation et participation doit se perpétuer et s'incarner dans des structures de « révolution permanente ».

Les diverses tensions sus-mentionnées sont elles-mêmes enracinées dans des tensions plus profondes, inhérentes aux personnes et aux collectivités:

Tensions entre besoin de liberté et nécessité de l'organisation, d'où un équilibre à trouver entre l'encouragement à donner à l'initiative spontanée et la création des cadres institutionnels permettant de rationaliser l'effort collectif et d'y associer activement toutes les parties intéressées; tensions entre sens du calcul et sens de la gratuité, esprit de consommation et esprit de service, individualisme et recherche du bien commun; tensions entre besoin de mouvement et besoin d'enracinement; tensions entre privé et public, entre le respect des originalités et des autonomies et un courant qui ouvre les individus et les groupes à la société globale; tensions entre le besoin d'être soi-même et d'être plus que soi-même.<sup>13</sup>

---

### Qui va provoquer la participation ?

---

Selon Meister, le *comportement* de participation doit être envisagé comme une sorte de résultante d'un certain nombre d'*aspirations*, elles-mêmes fonction d'*attitudes* formées dans le cadre d'un *niveau donné d'information*. Il y a, en effet, ce que l'individu sait (son niveau d'information), ce qu'il pense (ses attitudes), ce qu'il veut (ses aspirations) et ce qu'il fait (ses comportements). L'intervention qui visera à provoquer une participation devra donc s'occuper d'informer, de former des attitudes — au besoin, en transformant des attitudes antérieures contraires à la participation —, d'éveiller des aspirations à la participation et d'engendrer des comportements de participation.

Or d'où pourrait venir l'impulsion pour la participation, dans le contexte québécois actuel? De l'élite tradition-

13. Henri Théry, M. Garrigou-Lagrange: *Equiper et animer la vie sociale*, Paris, Editions du Centurion, 1966, p. 162-3.

nelle (notables, politiciens) ? De l'élite financière et industrielle ? De l'élite technique (économistes, ingénieurs...) ? D'une élite populaire qui se développe peu à peu laborieusement (par exemple, du RAP, à Montréal) ?

L'expérience du BAEQ constitue un exemple d'une incitation à la participation issue de technocrates, dans le cadre d'une planification économique. L'organisme visait « à coordonner par rapport aux objectifs globaux les tâches que suppose le processus de développement régional planifié, à jouer un rôle moteur incitateur vis-à-vis des autres agents de développement et à maximiser la participation de la population à ce processus (soit par le pouvoir de décision, soit par un pouvoir consultatif), c'est-à-dire à la définition de l'orientation globale et à la mise en application des grandes politiques ». <sup>14</sup> Il définissait la participation comme « le rôle que le grand public, par opposition aux agents nommés par le gouvernement et en particulier aux fonctionnaires, remplit en exerçant une influence sur l'action des autorités ou en pourvoyant directement aux besoins de la collectivité ». <sup>15</sup> Et, pour éviter que le plan de développement soit imposé à la population, il a utilisé l'animation sociale pour ajuster continuellement les objectifs des responsables du plan et ceux des centres de décision privés de la région.

L'expérience des comités de citoyens représente un exemple d'une provocation à la participation venant d'animateurs sociaux indépendants des pouvoirs <sup>16</sup> et s'adressant à des groupes de la base. Alors que le BAEQ cherchait, d'en haut, à associer le leadership local à un plan de développement économique, les comités de citoyens visent, d'en bas, à une partici-

pation politique, en contestant la concentration de l'argent et du pouvoir dans les mains d'une minorité. Dans une volonté de s'attaquer aux causes de la pauvreté et non à ses effets superficiels, les animateurs sociaux se sont fixé l'objectif central de la participation au pouvoir.

Par participation, écrit Michel Blondin, les animateurs entendent que les décisions qui touchent immédiatement ou même d'une façon plus éloignée une population, doivent être modelées par elle. Cet objectif général signifie la prise en charge du devenir de la société par l'ensemble de ses membres. Une société participante est celle où les objectifs de la société sont l'expression cohérente et ressentie des besoins, des attentes, des aspirations de la population. <sup>17</sup>

Contrairement à l'initiative du BAEQ, qui originait des bureaux de technocrates, celle-ci surgit de la base, grâce à l'intervention d'animateurs sociaux, et vise essentiellement une restructuration des pouvoirs pour une participation aux prises de décisions, à la consultation et à la contestation.

Nous avons posé comme question initiale: d'où doit venir l'impulsion pour la participation ? L'expérience du BAEQ permet de croire que l'élite technique pourra constituer, dans l'avenir, un moteur pour la participation, à condition qu'elle sache respecter la tension dialectique entre planification et participation, entre efficacité et liberté. L'expérience des comités de citoyens laisse espérer l'émergence d'une élite populaire qui, en visant une démocratisation des pouvoirs, relancera les rapports dialectiques entre la base et les superstructures. L'élite financière, tout imprégnée qu'elle est encore de la vieille philosophie du libéralisme, ne semble pas prête à jouer le jeu de la participation. Quant à l'élite traditionnelle, elle paraît pour l'instant trop liée aux pouvoirs de l'argent, pour constituer un agent de participation valable. Tout le problème de la restructuration du pouvoir passe donc par les affrontements ou les alliances à venir entre ces quatre élites.

---

### Implications d'une société participante

---

leur destin à l'intérieur d'un projet communautaire à la fois large, ouvert et concret ». <sup>18</sup> Elle alimenterait de façon permanente les mouvements dialectiques entre théorie et praxis, base et superstructures, contestation et participation. Elle nourrirait la conviction que « la liberté est un vain mot sans une désaliénation totale et effective de toute les dimensions humaines, que la défense libéraliste de la liberté individuelle est une fumisterie sans les libertés collectives, syndicales, politiques ou autres ». <sup>19</sup> Elle serait animée d'un espoir bâti sur une confiance en l'homme, en sa capacité d'engagement et de dépassement: l'espoir d'une société plus juste et plus fraternelle.

14. Plan de développement. Région-Pilote: Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine. Un projet ARDA. — Ch. V: « Objectif de l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation ». — Cahier BAEQ, 8 (30 juin 1966).

15. *Ibid.*, pp. 61-62.

16. Cette indépendance vis-à-vis des pouvoirs est limitée du fait que les sources de financement des animateurs sociaux viennent souvent de fonds publics. Les pouvoirs accepteront-ils longtemps de financer des projets visant à leur remise en question et même à leur destruction ?

Une société qui privilégierait la participation affirmerait, par le fait même, le primat de tout ce qui est humain sur tout ce qui est chose. Elle refuserait « d'abandonner l'avenir collectif au jeu des intérêts ou des forces aveugles pour que les citoyens de la base deviennent vraiment maîtres de

17. Michel Blondin: *L'animation sociale, telle qu'élaborée et mise en œuvre au Conseil des Œuvres de Montréal*. — Octobre 1968, p. 3-4.

18. Jacques Grand'Maison: *Op. cit.*, p. 141.

19. *Ibid.*, p. 142.

Pour comprendre la nature diversifiée et extrêmement riche de l'animation sociale, il est indispensable de se référer à des projets historiques précis. Écrire la courte histoire de l'animation sociale au Québec nécessiterait déjà un volume. On se contente ici de rappeler, à grands traits, quelques-unes des expériences les plus importantes, sans prétendre les recenser toutes. Puis, on s'attarde sur l'une d'entre elles, celle du Conseil des Oeuvres de Montréal (devenu depuis peu Conseil de Développement social du Montréal métropolitain), parce qu'elle est sans doute la plus complète, la plus importante, la plus systématique, mais aussi parce que la documentation à son sujet est particulièrement abondante.

---

# historique

## de l'animation sociale au Québec

---

par  
Michel Corbeil

### I — Quelques expériences québécoises

L'histoire de l'animation sociale au Québec paraît liée à un processus de désaliénation collective, qui va de la participation dépendante à l'exercice d'une liberté créatrice et agissante. Que cette histoire soit en même temps celle d'un peuple qui, successivement, craint, utilise et assume le conflit social selon un projet de transformation radicale dont il prend graduellement une conscience de plus en plus lucide, cela demeure à vérifier, mais paraît déjà inscrit dans une trace que nous nous proposons de dégager très sommairement ici.

Après un rapide survol de quelques-unes des expériences d'animation sociale, nous tâcherons d'identifier les étapes de l'évolution d'un projet précis, celui du *Conseil des Oeuvres de Montréal*. Nous réserverons pour une prochaine étude, l'analyse des significations de chacune des tendances identifiées ainsi que la critique des divers types d'intervention.

#### A. Le BAEQ

La première entreprise d'animation sociale au Québec fut celle du *Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec*, engagée en 1963 à partir de l'initiative d'un certain nombre de notables et de commerçants du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie — ceux-là même qui furent à l'origine du *Conseil d'Orientation économique du Bas-Saint-Laurent* (COEB) et du *Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine* (CREEGIM). À l'aide des fonds fédéraux dispensés par l'application de la loi ARDA<sup>1</sup>, on organise un projet d'enquête-participation qui doit aboutir, trois ans plus tard, à la présentation d'un plan de développement pour la région-pilote. La participation des citoyens paraissait indispensable à la réalisation de ce projet, puisqu'une transformation de la menta-

---

1. ARDA: loi de l'Aménagement rural et du développement agricole, votée par le gouvernement du Canada en juin 1961.

lité rurale traditionnelle en mentalité urbaine et industrielle s'imposait comme condition nécessaire<sup>2</sup> d'un développement économique global.

La réalisation des aspirations légitimes d'une région aux prises avec un problème réel de disparités régionales suppose la réorganisation de cette société sous le modèle de la société urbaine et industrielle.

... il est essentiel de provoquer des changements de mentalité si l'on veut que des changements significatifs se produisent rapidement dans l'organisation socio-économique de cette société.<sup>3</sup>

L'animation sociale fut utilisée, dans ce contexte, comme moyen de provoquer une participation qui serait la plus démocratique possible. Participation de tous les citoyens, derrière des leaders locaux qui percevaient l'importance d'une planification régionale de l'économie. Participation ayant donc pour but de

---

2. Condition nécessaire, mais non suffisante, puisqu'il fallait aussi inventer les moyens, créer les structures favorables au développement.

3. J. C. Lebel: « L'animation sociale: expérience du B.A.E.Q. », in *Les Cahiers de l'I.C.E.A.*, 3 (février 1967): 61 et 62-63.

transformer les mentalités et aussi de favoriser l'acceptation d'un Plan élaboré par des experts à partir d'études et d'enquêtes auxquelles la population avait participé.

Le rôle de l'animateur est, en effet, d'amener la population avec laquelle il entre en contact à comprendre les objectifs précis du planificateur. L'animateur rendra ainsi possible une participation dynamique, éclairée, intelligente et constructive de cette population dans la poursuite des objectifs définis par le planificateur.<sup>4</sup>

Notre société est une société de l'aliénation, non parce qu'elle réduit à la misère ou parce qu'elle impose des contraintes policières, mais parce qu'elle séduit, manipule et intègre.

Les conflits sociaux qui se forment dans cette société ne sont pas de même nature que dans la société antérieure. Ils opposent moins le capital au travail que les appareils de décision économique et politique à ceux qui sont soumis à une participation dépendante.

Alain TOURAINE,  
*La société  
post-industrielle,*  
Paris, 1969, p. 15.

Parce qu'elle fut surtout menée en milieu rural, dans le contexte d'un projet de développement endossé pleinement par les gouvernements, l'expérience du BAEQ demeure originale au Québec. Elle a favorisé l'élaboration d'un plan qu'il revient maintenant aux autorités en place, à tous les paliers, de mettre en application avec la participation des citoyens.

#### B. L'ASJ

En 1965, le ministère de l'Éducation du Québec fondait l'*Action sociale étudiante* (TEQ — Travailleurs étudiants du Québec), qui

4. J.-P. Montminy: « Une expérience d'animation sociale auprès du clergé du territoire-pilote », 25<sup>e</sup> Annexe technique au Plan de Développement, août 1964, p. 3.

devint, trois ans plus tard, l'*Action sociale Jeunesse* (ASJ), regroupant, en plus des étudiants, des « jeunes travailleurs et des jeunes ruraux ». L'objectif de cet organisme, financé par le gouvernement provincial, est de favoriser la participation et la créativité des jeunes dans le cadre de projets déjà structurés ou même entrepris avec la collaboration d'avisers compétents. C'est ainsi que l'ASJ et, auparavant, les TEQ ont été amenés à participer aux activités de quelques Conseils économiques régionaux, à des Conseils d'Orientation économique ou des organismes comme le PRSU, le COM (Conseil des Oeuvres de Montréal), etc. — cela, dans une perspective à la fois de formation et de service.

#### C. La CJC

Une loi adoptée par le parlement fédéral du Canada créait, en juillet 1966, la *Compagnie des Jeunes Canadiens* (CJC) destinée à « appuyer, encourager et mettre au point des programmes tendant au progrès social, économique et communautaire, au Canada ou à l'étranger, grâce au service volontaire ».

Parce que le Québec possédait déjà un organisme similaire et parce que le milieu (UGEQ) s'opposait à la création de la CJC-Québec, qu'il considérait comme un empiètement du gouvernement fédéral dans un domaine de juridiction provinciale, la Compagnie ne s'implanta au Québec qu'à partir de juin 1967.

En mars 1969, la CJC-Québec participait à une vingtaine de projets d'éducation sociale en milieu étudiant (Atelier-communication), de dépannage et d'éducation budgétaire (Association coopérative d'économie familiale), de participation des travailleurs aux actions entreprises ou à entreprendre dans leur milieu, de rénovation de l'habitat en milieu urbain.

On sait qu'à la suite de pressions exercées auprès du gouvernement fédéral, la CJC a dû repenser certaines modalités de son fonctionne-

ment et redéfinir le sens et les objectifs de certains de ses engagements.

Le BAEQ, l'ASJ et la CJC sont, ou ont été, des organismes « libres de toute attache politique »<sup>5</sup> et subventionnés en totalité par les fonds publics. Leur contribution sociale fut et demeure importante à des titres divers — le plus souvent, dans une perspective d'éducation de la conscience collective. Mais le fait même que ces projets aient été financièrement dépendants de l'État leur laissait-il la liberté nécessaire à l'accomplissement de leur tâche ? Comme instruments mis à la disposition d'un peuple engagé dans une entreprise de libération collective, ils peuvent être amenés à contribuer à une remise en question d'un système perçu et vécu comme aliénant. Faudrait-il alors les considérer comme des moyens de revendication polie, travaillant à atténuer les conflits naissants et à favoriser une participation dépendante au service d'une société « huilée », ayant évacué toute situation conflictuelle ?

#### D. Québec - Hull

D'autres expériences d'animation sociale, soutenues par des organismes privés ou semi-publics ont, elles aussi, retenu l'attention des Québécois depuis une dizaine d'années. La plus ancienne est certes celle du Conseil des Oeuvres de Montréal, dont le champ d'action s'étend à plusieurs secteurs de la métropole. À Québec, des comités de citoyens se sont formés à l'occasion des problèmes suscités par un projet de rénovation urbaine. À l'automne de 1966, le Service social de Québec confiait à Jean Lapointe la responsabilité de l'implantation d'un service d'animation sociale dans l'aire de rénovation numéro 10. Les étapes de la mise en œuvre du projet,

5. CJC-Québec: *Dossier d'Information*, Montréal, mars 1969, p. 1.

ainsi que l'évolution de la conscience de la population concernée, l'apparentent à ce qui peut être observé dans la Petite Bourgogne, à Montréal; cela, malgré des différences significatives, que le présent con-

texte ne permet pas d'explicitier. Soulignons aussi l'existence d'un mouvement d'animation à Hull, où des problèmes de rénovation urbaine furent, là encore, l'occasion d'un réveil de la population.

population de Saint-Henri les services d'un travailleur social engagé dans l'action communautaire.

On estimait, sans qu'on ait pu le vérifier par une enquête sociologique, être en face d'une communauté humaine où les liens sont forts entre les individus et où la population a un fort sentiment d'appartenance...

La population du quartier n'a pas une mobilité très grande, d'après le recensement fédéral. Cette population est très homogène: elle est exclusivement catholique et canadienne-française. Et les gens, en partie sous l'influence des journaux et de l'extérieur, s'identifient à leur quartier.<sup>10</sup>

St-Henri est en même temps un milieu en voie de détérioration. L'aspect physique du quartier se modifie et se détériore. Les autorités publiques n'ont entrepris aucune action pour l'empêcher. Les gens de St-Henri craignent de devenir le prochain quartier à être démoli.<sup>11</sup>

La participation des citoyens demeure une réalité abstraite, tant que les occasions de la favoriser ne sont pas imminentes. Il fallait donc éta-

## II- L'expérience du COM

### Première étape : DE L'ISOLEMENT AU REGROUPEMENT

C'est vers 1960 que M. l'abbé Robert Riendeau, alors directeur du Conseil des Oeuvres de Montréal (COM), prend contact avec les expériences de *Community Organization* poursuivies depuis une quinzaine d'années, à Chicago, sous l'impulsion de Saul D. Alinski.<sup>6</sup> À cette époque, on commence à parler de la participation des citoyens à l'organisation et au fonctionnement des services de bien-être, ainsi qu'à l'élaboration des projets de rénovation urbaine. Des conseils de quartier, organisés et dirigés par des citoyens, exercent des pressions auprès des gouvernements, pour qu'il soit tenu compte des désirs exprimés par la population en matière d'habitation, de travail, de santé, de loisir, d'éducation, etc.

Il s'agissait en somme, d'aborder pour en chercher la solution, un certain nombre de problèmes sociaux (que nous avons l'habitude de considérer comme une addition de problèmes individuels), non plus selon une approche thérapeutique de type psychologique, basée sur la relation professionnel-client, mais plutôt dans une perspective de développement communautaire, basée sur l'initiative et sur la participation des citoyens.

6. « Dans son livre célèbre, *Reveille for Radicals*, Alinski présente un développement communautaire basé sur l'organisation populaire et visant à modifier la structure du pouvoir de la société ». — Albert MEISTER: *Participation, animation et développement*, Paris, Ed. Anthropos, 1969, p. 170, n. 16.

Il s'agissait aussi de donner à l'organisation communautaire une nouvelle dimension, d'en faire un instrument de promotion sociale à partir de la base<sup>7</sup>, l'amenant ainsi à dépasser ses fonctions traditionnelles de coordination des agences de service social ou d'élaboration de programmes de bien-être.

#### A. Les objectifs de la participation

C'est dans cette perspective que le COM entreprend, en 1962, avec la collaboration de Roger Prud'homme, les étapes préliminaires à la mise sur pied d'un premier conseil de quartier. Le COM envisageait à cette époque, la possibilité de l'implantation d'une agence de service social à Saint-Henri<sup>8</sup>, ce qui l'avait amené à analyser les caractéristiques physiques, sociales, économiques et culturelles de ce secteur de la métropole<sup>9</sup>. Ayant constaté l'état de détérioration physique de ce quartier et ayant pris connaissance de la nature des relations sociales existant dans le milieu, le COM décida d'offrir à la

7. Ce n'est que plus tard que le terme d'*animation sociale* sera utilisé pour désigner ce type d'activité professionnelle au COM.

8. Il s'agissait des Services familiaux du quartier Saint-Henri, fondés en octobre 1962 et dirigés jusqu'à tout récemment par les Petites Sœurs de l'Assomption.

9. La phase d'exploration est le premier pas du processus d'organisation communautaire; elle se réalise selon trois méthodes privilégiées: l'analyse de documents, les entrevues, l'observation.

Aujourd'hui les jeunes savent qu'à la racine du désaccord entre les classes sociales, se trouve l'attitude des riches qui croient que le problème peut être résolu par l'aide, la générosité et la distribution équitable des miettes qui tombent de leur table. Ce paternalisme craint le réveil de la conscience, le moment où les yeux s'ouvrent devant les réalités sociales. Le paternalisme n'apprécie pas l'attitude des hommes qui, faisant preuve d'ingratitude, rejettent les avantages et réclament des droits. Le paternalisme, dans une société, est cette attitude qui ouvre toutes les voies à un état d'esclaves. On promet aux travailleurs la sécurité contre les accidents du travail, l'assistance sociale, de bons salaires, etc., à la condition qu'ils ne se servent jamais de leur intelligence ou de leur volonté et qu'ils se contentent de ce qu'on leur donne...

Dom Helder CAMARA,  
*Forum*, 4, p. 5,  
(20 janvier 1970).

blir les modalités de cette participation et aussi trouver l'occasion qui servirait de catalyseur à la formation d'un premier conseil de quartier.

10. Michel Blondin: *Conseil de Quartier St-Henri*, Montréal, C.O.M., décembre, 1964, pp. 16-17.

11. *Ibid.*, p. 17.

Comme il paraissait utopique de viser à la participation active de tous les résidents du quartier (ce qui n'a d'ailleurs jamais été envisagé sérieusement), on décida de former un « groupe de citoyens authentiquement de Saint-Henri qui joueraient un rôle de leaders ». Ces « leaders potentiels » furent regroupés autour d'un problème qui intéressait déjà plusieurs citoyens du quartier: la nécessité de construire une nouvelle école élémentaire.<sup>12</sup>

Alors que la rénovation (ou la démolition) de l'école Sainte-Mélanie constituait, à ce moment-là, l'objectif ultime de l'action des citoyens, elle était plutôt considérée par les responsables de l'organisation communautaire comme une occasion ou comme un objectif à court terme. En effet, ceux-ci entrevoyaient déjà leur intervention selon des perspectives plus larges de transformation globale du milieu. Ces objectifs, identifiés au point de départ en fonction des caractéristiques et des besoins de la population et aussi en relation avec des hypothèses de travail d'abord implicites, mais qui se sont explicitées rapidement, peuvent se formuler comme suit:

L'amélioration physique et sociale du milieu.

La coordination des ressources, en vue d'un maximum d'efficacité.

La création et le développement de ressources répondant aux besoins diagnostiqués.

La création d'un leadership nouveau par l'intermédiaire duquel se feraient les changements dans le quartier.<sup>13</sup>

Après plus de six mois de travail préliminaire, Roger Prud'homme, en collaboration avec le Conseil paroissial de Saint-Henri, convoque une réunion semi-publique<sup>14</sup> au cours de

12. *Ibid.*, p. 19-20.

13. Michel Blondin : *Le Projet Saint-Henri*, Montréal, 1965, p. 8.

14. Cinquante familles avaient été convoquées à cette réunion. Elles avaient été choisies comme étant représentatives du milieu. A cette assemblée, tenue le 19 mars 1963, on a pu constater la présence de plus de quarante des familles invitées.

## Le Projet Saint-Henri

- un potentiel
- une conviction

Notre travail repose sur la conviction qu'un quartier comme le quartier St-Henri cache un potentiel important; nous avons comme hypothèse que l'apathie et la passivité que nous constatons sont des réalités de surface que nous pouvons et devons dépasser. Nous sommes convaincus qu'une proportion importante des citoyens peuvent apporter une contribution très positive aux problèmes de leur milieu. En même temps, nous avons la conviction profonde que les gens du milieu peuvent et doivent contribuer à la solution de problèmes qui sont les leurs.

- des hypothèses

La relation entre le milieu et la population est primordiale. Le milieu exerce une influence extrêmement importante sur la vie de chacun des individus. Le milieu est le centre d'intérêt de notre action; nous pouvons le changer par une action adéquate.

La participation de la population produit déjà par elle-même certains changements dans le milieu et cette participation rend possibles plusieurs autres changements. Par le seul fait qu'il y ait des individus qui participent, le milieu se trouve à prendre vie, à augmenter sa cohésion interne.

La participation de la population ne peut se réaliser par la participation de tous et chacun des individus. Elle se réalise par la création et la formation d'un leadership local.

Ce leadership se forme et se développe par des projets spécifiques qui répondent à des besoins ressentis par la population. Ces leaders, aidés d'un animateur social, choisissent leurs objectifs et voient à la réalisation d'actions en conformité avec les objectifs formulés au départ.

- des résultats

La présence du Conseil des Oeuvres a attiré plusieurs autres ressources communautaires dans le quartier St-Henri. Signalons les quelques faits suivants. Le Service Social Scolaire a installé à St-Henri l'une de ses premières unités de traitement. L'Ecole de Service Social a organisé un stage combiné en recherche et en organisation communautaire. Le Service d'Education des Adultes de la C.E.C.M. utilise ce même quartier, en collaboration avec le Conseil des Oeuvres, comme lieu d'essai de l'éducation des adultes sur une base géographique. L'Institut de Criminologie de l'Université de Montréal a choisi ce quartier pour entreprendre une recherche de base sur les valeurs morales.

L'Association des Parents a obtenu plusieurs améliorations importantes: la réfection de l'école primaire Ste-Mélanie, la construction d'une nouvelle école primaire pour remplacer cette très vieille école, la conversion d'un terrain de stationnement de la rue Bourget en terrain de jeux pour les petits, etc. Le Service des Loisirs, de son côté, a obtenu que le Centre St-Henri soit réouvert, qu'il soit équipé adéquatement, que le personnel soit adapté au milieu.

Michel BLONDIN, *Le Projet St-Henri*, pp. 36-37 et 30-31.

laquelle sera abordée la question de l'école Sainte-Mélanie. On forme alors un comité spécial chargé d'entreprendre une action en vue de la construction d'une nouvelle école élémentaire.<sup>15</sup> « Dès la première réunion qui suivit, ce groupe de citoyens s'attribua le nom d'Association des Parents de St-Henri. »<sup>16</sup>

Par la suite, ce premier conseil de quartier, tout en continuant à s'occuper activement d'un certain nombre de problèmes scolaires, dont celui pour lequel il avait d'abord été constitué<sup>17</sup>, forme un comité spécial chargé de voir à l'organisation des loisirs dans le quartier. C'est ainsi que naît le *Service des Loisirs de Saint-Henri*, qui se réunit pour la première fois le 4 février 1964. L'Association s'intéresse aussi à l'éducation des adultes et à la rénovation urbaine, en suscitant la création du *Comité d'éducation des adultes du quartier Saint-Henri* et, en collaboration avec l'*Entr'aide paroissiale*, le comité « *Nous St-Henri* », qui voit le jour au début de janvier 1965.<sup>18</sup>

15. « Le problème de l'école Sainte-Mélanie était fortement ressenti par plusieurs citoyens et suscitait de l'inquiétude. Les parents étaient préoccupés par cette vieille et dangereuse école. Les professeurs exigeaient d'enseigner dans des classes de meilleure qualité. Les pompiers avaient déjà condamné l'école comme étant dangereuse. Les parents avaient fréquenté cette école qu'ils trouvaient déjà vieille alors. — Ce problème se situait dans un ensemble qu'il importe de comprendre. Plusieurs paroisses travaillaient dans le même sens. La Pointe-St-Charles, quartier voisin, était sur la liste officielle de démolition. La population avait besoin d'un symbole qui lui prouverait que le quartier ne serait pas démoli. L'école était perçue comme un facteur de stabilité et une source de prestige. L'école a un valeur symbolique qui dépasse largement le fait d'être un lieu d'instruction. » — Michel Blondin, *Le Projet St-Henri*, pp. 9-10.

16. *Ibid.*, p. 10.

17. On obtiendra gain de cause en février 1965, alors que débutent les travaux d'excavation de la nouvelle école *Ludger Duvernay*.

18. Pour les détails de l'évolution de l'Association des parents, à cette époque, voir :

M. Blondin : *Le Projet St-Henri*, p. 16-27. — R. Lagacé : *Rapport « Conseil de Quartier »*. — R. Forand : *Dossier Association des Parents de St-Henri*.

En juin 1964, Roger Prud'homme quitte le COM et abandonne son travail dans le sud-ouest de la métropole pour prendre la direction de la *Société de Service social aux familles*. Michel Blondin prend la relève: il avait collaboré, depuis les débuts, au travail de l'Association des parents de Saint-Henri.<sup>19</sup>

### B. Éveil de la conscience collective : la revendication

C'est avec la création de « *Nous St-Henri* »<sup>20</sup> que l'organisation communautaire, débordant le cadre paroissial, commence à rejoindre vraiment l'ensemble du quartier. Mais ce qui caractérise surtout les initiatives du nouveau comité, c'est l'ampleur de ses revendications et son intention naissante de contester certaines attitudes de l'administration municipale en matière de rénovation urbaine.

Quelques jours avant l'avènement de ce comité, qui donnera une voix aux citoyens dans la défense de leurs droits, un groupe de prêtres du sud-ouest avait publiquement dénoncé l'état pitoyable de l'habitation dans le secteur Saint-Henri. Ils avaient déclaré, notamment:

Nous souhaitons l'intervention prochaine et efficace des pouvoirs publics. Les pouvoirs publics font actuellement un travail d'étude sur la rénovation urbaine. Un tel projet certes ne se fait pas du jour au lendemain; mais la situation est urgente et mérite qu'on ne perde pas une minute afin de donner à une partie de la population le confort auquel elle a droit. Ces gens ont besoin de l'aide de l'autorité publique pour ne pas être à la merci des économiquement forts. Ils ont droit à un logement convenable et digne de l'homme, bien qu'à prix modique.<sup>21</sup>

19. En septembre 1964, l'abbé R. Rien-deau sera remplacé par Pierre Laplante à la direction du COM.

20. Ce comité est composé alors de représentants de l'Association des parents, de l'Entr'aide paroissiale, des Copains, des Services familiaux, ainsi que de locataires et de propriétaires.

21. « Des curés dénoncent l'état pitoyable de l'habitation dans le secteur de St-Henri », *Le Devoir*, 30 décembre 1964.

Une telle prise de position de la part du clergé eut pour effet de stimuler l'intérêt des citoyens aussi bien que celui des gouvernements. À la mi-janvier 1965, se tient, aux bureaux du ministère des Affaires municipales, à Montréal, un symposium sur la rénovation urbaine; vers la même époque, Michel Blondin forme, avec des citoyens du secteur est de Saint-Henri, un second comité, dont l'action sera dirigée dans le sens de la rénovation de l'habitation: le *Réveil des citoyens de Sainte-Cunégonde*.<sup>22</sup> En mars, la Ville de Montréal annonce officiellement qu'elle a choisi la Petite Bourgogne<sup>23</sup> comme site des premiers travaux de rénovation urbaine.

Le 9 mars, le comité « *Nous St-Henri* » tient une assemblée publique, au cours de laquelle la population définit la manière dont elle voit le problème du logement et exprime ses principaux désirs. Deux questions sont posées, à cette occasion: « Que pensons-nous de la situation actuelle? » « Que désirons-nous comme projets de rénovation? »<sup>24</sup>

A la suite de cette assemblée, le comité fit une analyse précise du déroulement de l'assemblée et des principaux propos tenus à cette occasion. En même temps il entreprend une nouvelle étape de formation technique pour ses membres. Grâce à la collaboration d'un architecte-urbaniste, le comité se renseigne sur les principaux éléments qui composent un plan directeur. Il étudie, avec l'aide du directeur général de la Fédération des Coopératives d'Habitation, le type de solution qu'on appelle la Coopérative d'Habitation.

Les travaux du comité se terminent par la préparation d'une seconde assemblée publique centrée sur la formation de la population locale.<sup>25</sup>

22. Ce comité regroupe les résidents des paroisses Saint-Joseph et Sainte-Cunégonde.

23. La Petite Bourgogne est un quadrilatère limité au sud par le canal Lachine, à l'ouest par la rue Atwater, au nord par les voies (surélevées) du Canadien Pacifique et à l'est par la rue Guy. Ce territoire comprend les paroisses Sainte-Cunégonde et Saint-Joseph.

24. On peut trouver un compte-rendu précis de cette assemblée dans *Le Projet St-Henri*, Appendice C, pp. 70-74.

25. M. Blondin : *Le Projet St-Henri*, p. 26.

Le 31 mars, c'est au tour du *Réveil des Citoyens de Sainte-Cunégonde* à tenir la première d'une série de trois assemblées publiques. Trois cents personnes participent à cette assemblée, au cours de laquelle chacun peut exprimer ses opinions et faire valoir ses suggestions en matière de rénovation de l'habitat. « Cette assemblée publique, pour la première fois, donna à la population directement concernée par les projets de la ville, l'occasion de s'exprimer et de verbaliser ses appréhensions. »<sup>26</sup>

Les journaux et la télévision aidant, les Montréalais prennent conscience de l'insatisfaction considérable des citoyens du « bas de la ville » en matière de logement. Il fallait désormais agir en respectant les besoins et les aspirations exprimés par les intéressés eux-mêmes. Cette première assemblée fut immédiatement suivie d'une rencontre d'information, à laquelle furent convoqués les responsables du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal. On leur demande de fournir des informations précises sur le projet « La Petite Bourgogne » et de répondre aux questions des trois cents personnes présentes. Cette réunion fut extrêmement pénible, car les représentants de la ville n'étaient pas en mesure de répondre aux questions précises des citoyens d'une manière satisfaisante. On reprit donc les débats en juin, lors d'une troisième assemblée publique. Cette fois, les représentants du Service d'urbanisme, munis de rapports et de cartes, informent la population des projets élaborés par la ville en matière de rénovation globale. Ils ne peuvent cependant pas apporter des réponses satisfaisantes aux questions jugées essentielles par les citoyens: « Que va-t-il advenir de mon logement ? » « Quand devrai-je quitter les lieux ? » « Quel dédommagement prévoit-on m'assurer ? » « Où pourrai-je me reloger pendant la démolition et la reconstruction ? » « Quels seront les prix des loyers des nouvelles habitations ? » etc.

26. *Ibid.*, p. 28.

Pour la première fois, à Montréal, se manifeste la distance très grande entre la conception du planificateur et les interrogations des citoyens concernés. Les citoyens ont compris qu'il fallait renverser la conception des planificateurs, qui croyaient régler tous les problèmes en démolissant les « taudis ». Partout, en Amérique du Nord, on croyait alors que la disparition des taudis amènerait la solution de problèmes sociaux posés par la délinquance, l'alcoolisme, les foyers séparés, etc. Pourtant, du point de vue des résidents du sud-ouest et de l'avis même des organisateurs communautaires, la rénovation telle que proposée voulait dire: perte de son logement, destruction de communautés fondées sur la solidarité, insécurité, etc.

C'est à cette époque que le Service d'urbanisme organise, dans le quartier, une Agence d'Information destinée à apporter des réponses aux interrogations des résidents au sujet des étapes de la rénovation. Cette initiative était surtout destinée à apaiser les gens, en attendant que des décisions précises soient prises par les planificateurs.

Cette première étape de l'organisation communautaire à Montréal, qui va de mars 1963 à juin 1965, a certainement produit une amélioration importante des ressources disponibles dans le quartier Saint-Henri; elle a aussi contribué à l'amélioration des conditions physiques du milieu.<sup>27</sup> Fait plus important, sans doute, elle a donné naissance à un leadership qui fut d'abord polarisé par des réalisations concrètes et plutôt restreintes, mais qui, en abordant le problème de l'habitation, perçoit progressivement son rôle dans un contexte plus vaste, prenant peu à peu conscience des limites d'un système où le pouvoir est concentré entre les mains de quelques privilégiés.

Au cours de ces deux années d'activité à St-Henri, nous avons formé des citoyens à travailler en groupe, citoyens qui n'avaient aucune expérience antérieure dans ce domaine. Cet entraînement fut acquis à l'occasion de la réalisation d'actions qui devaient

27. *Ibid.*, pp. 30-31.

apporter des améliorations au quartier. Ils sont devenus préoccupés par leur milieu et conscients de leurs responsabilités, car ils ont développé un sens social plus aigu et plus juste. Ils sont prêts à étudier des situations et à prendre des décisions en vue du bien commun. Ils ont acquis une maturité civique rare dans des quartiers ouvriers. Ces citoyens ont découvert qu'ensemble ils peuvent réaliser des améliorations importantes dans leur milieu. Ils ont appris qu'une action commune peut modifier le quartier. Ils ont pris confiance en eux et se sentent capables d'agir.<sup>28</sup>

En septembre 1965, Michel Blondin quitte le COM pour entreprendre une année de perfectionnement en sciences sociales. Il est temporairement remplacé par des étudiants de l'École de Service social de l'Université de Montréal qui, malgré leur bonne volonté, ne réussissent pas à assurer une continuité dynamique au travail entrepris.

À son retour, en septembre 1966, Michel Blondin s'adjoint Hector Ouellet comme collaborateur à plein temps engagé par le COM. C'est alors qu'on commence à utiliser, pour caractériser le travail entrepris, comme mieux adapté que d'autres à ses objectifs et à ses modalités, le terme d'animation sociale.<sup>29</sup>

D'octobre 1966 à avril 1967, les animateurs mettent sur pied un réseau informel de citoyens des Ilôts Saint-Martin, qui seront les premiers à être expropriés dans le cadre de la rénovation de la Petite Bourgogne.<sup>30</sup> Les citoyens utilisent alors les assemblées et les manifestations publiques pour faire connaître leurs griefs et leurs aspirations.

28. *Ibid.*, pp. 31-32.

29. C'est à l'occasion de sa collaboration à un comité d'étude du Conseil d'Orientation économique du Québec que M. Blondin choisit d'utiliser le concept d'animation sociale plutôt que le terme d'organisation communautaire qui avait été employé jusque là pour désigner la même réalité d'intervention.

30. Les Ilôts St-Martin s'insèrent dans un quadrilatère borné au nord par la rue St-Antoine, au sud par la rue St-Jacques, à l'est par la rue Richmond et à l'ouest par la rue des Seigneurs.

---

Deuxième étape :  
UNE ÉQUIPE D'ANIMATEURS, UN PROJET D'ANIMATION

---

En mai 1967, Pierre Lagrenade et Jean-Marc Gareau se joignent à l'équipe des animateurs qui deviendra, peu après, le Service d'animation sociale du Conseil des Oeuvres. Ils entreprennent, en juillet, un projet d'animation dans deux nouvelles zones définies comme « prioritaires » dans le rapport *Opération : Rénovation Sociale*, soit les zones Centre-Sud et Hochelaga.<sup>32</sup>

C'est dans la perspective d'une continuité de l'action entreprise dans le sud-ouest, que le Service d'animation sociale engage ce nouveau projet. Continuité non pas dans toutes les formes de l'intervention, qui doivent s'adapter aux caractéristiques spécifiques d'un milieu, mais en fonction d'une stratégie globale de participation des travailleurs aux décisions économiques et politiques qui les concernent. Pour que cette participation dépasse la revendication polie de biens concrets et immédiats (écoles, feux de signalisation, terrains de jeux, etc.), le travailleur à faible revenu doit pouvoir compter à la fois sur quelques réalisations, dont il est l'initiateur et le responsable, et sur un réseau de collaborateurs en qui il se reconnaît profondément. La multiplication des comités

---

32. « Dans tous les grands centres urbains, il y a des « zones grises », que nous appellerons, dans ce présent rapport des « zones prioritaires », car ce sont les zones où il y a lieu de concentrer le plus d'efforts pour lutter contre les inégalités sociales et donner une chance réelle aux groupes de population les moins favorisés de profiter davantage de la prospérité générale. » (*Opération : Rénovation Sociale*, Montréal, COM, mai 1967, p. 14.) — C'est en juillet dernier que Pierre LaGrenade et Jean-Marc Gareau, engagés par le Conseil, se voyaient attribuer le mandat suivant : élaborer un projet pour une zone s'étendant des rues Saint-Denis à Pie IX, au sud de la rue Sherbrooke. On leur demande de ne pas trop s'inspirer des formes d'action utilisées dans Saint-Henri, tout en poursuivant les mêmes objectifs. Cf. J. M. Gareau et P. LaGrenade : *Programme de travail pour Centre-Sud et Hochelaga*, C.O.M., 15 octobre 1967, p. 21.

de citoyens, chez ces travailleurs, contribue donc à la réalisation d'objectifs qui se définissent de plus en plus en termes socio-politiques; on envisage, à ce moment-là, de « susciter chez les travailleurs une participation aux prises de décision qui les concernent, et favoriser chez eux l'acquisition d'un pouvoir réel au sein de la société ». <sup>33</sup>

L'expérience des quatre années antérieures avait montré qu'il existe un écart considérable entre les objectifs de l'animateur et ceux des citoyens. Il fallait donc choisir les occasions d'action non plus exclusivement en fonction des besoins ressentis par la population, mais aussi par rapport à cette volonté de transformation des mentalités. Volonté clairement exprimée, d'ailleurs, et que la population a toujours eu la possibilité de contester. Dans le Centre-Sud on utilisa le modèle du « noyau moteur », selon lequel il s'agissait de « constituer un noyau de personnes préalablement sélectionnées, [pour] les former (approfondissement des problèmes, de leur motivation, action...) et en faire un centre animateur de la zone ». <sup>34</sup>

C'est autour de ce noyau que s'élaborent les objectifs de travail, que s'établirait la communication entre les différentes composantes du Bas-de-la-ville, que se recruteraient les gens qui ont déjà ou qui prendraient des responsabilités, etc. Ce serait en somme le centre co-ordonnateur et instigateur des activités qui répondraient à l'objectif de prise en charge et de participation dans toute la zone.<sup>35</sup>

Au cours de cette expérience, qui a duré près de deux ans (septembre 1967 à avril 1969), le COM fit un effort considérable de pénétration dans le milieu, de formation de groupes d'individus prêts à réfléchir sur les problèmes de leur milieu et d'in-

---

33. *Compte-rendu des échanges sur les objectifs et les méthodes de travail en animation sociale*, Montréal, C.O.M., juillet 1967, p. 1.

34. *Programme de travail*, p. 47.

35. *Ibid.*, p. 47.

citation à l'action, celle-ci étant envisagée comme un tremplin pour étendre, approfondir et assimiler le contenu de la participation.

La pénétration se fit au niveau des organismes existants et surtout par des contacts personnels nombreux avec des résidents du secteur; rencontres informelles ou structurées, au cours desquelles on discutait de problèmes collectifs et des solutions d'ensemble envisagées.

La formation se fit par des sessions de fin de semaine, au cours desquelles les citoyens analysaient certaines questions d'intérêt global et s'initiaient à quelques-unes des techniques de l'intervention: tenue d'assemblées, utilisation des *mass media*, etc.

Parce que la perception des problèmes, dans les milieux populaires, ne dépasse pas facilement le niveau de l'immédiatement vécu, il est nécessaire de poser certains jalons dans un cheminement vers l'action politique. Habités et presque résignés au silence, les travailleurs à faible revenu, ainsi que les assistés sociaux, perçoivent comme menaçantes ou irréalisables des initiatives qui les amèneraient à une promotion sociale et économique collective.

Leur action se situe toujours au niveau immédiat de l'expérience personnelle et peut difficilement dépasser ce niveau.

Elle se pose donc en termes de services (où le résultat est concret, immédiat, personnalisé). Et le sens qu'elle porte rejoint l'utopie communautaire près de lui parce que de souche rurale récente pour un bon nombre d'entre eux. Elle peut également se poser en termes de pression ou de revendication mais autour d'un problème précis qui peut se régler auprès d'une autorité près d'eux (scolaire...)<sup>36</sup>

Des actions immédiates et concrètes furent élaborées; elles prirent même parfois l'allure de contestations (marches sur l'Hôtel de Ville, etc.) et furent suivies de résultats tangibles. Mais leur impact tient surtout au fait qu'elles constituent des expériences positives, des jalons significatifs dans une évolution qui va

---

36. L. Favreau : *Analyse Sociologique des Quartiers dans lesquels nous travaillons*, C.O.M., septembre 1969.

de l'individuel au collectif, de la soumission passive à l'action politique.

L'expérience d'Hochelaga-Maison-neuve, entreprise, elle aussi, en juillet 1967, s'est inspirée des mêmes objectifs. Elle fut cependant différente, puisqu'elle s'adressait à une population nettement plus structurée, plus « globalisante » dans ses perspectives et déjà engagée dans des projets d'action collective. À la suite d'une brève intervention d'une équipe de l'*Action sociale étudiante* (TEQ) un comité de citoyens s'était formé autour d'un besoin précis, celui d'un centre communautaire desservant les paroisses de la Nativité, Saint-Rédempteur et Saint-Mathias.

---

### Troisième étape : DIVERSIFICATION DES INITIATIVES

---

Le travail dans Hochelaga-Maison-neuve contribua à préciser et à accentuer l'approche socio-politique déjà envisagée par l'équipe d'animation. En mai 1969, à la suite d'une session d'évaluation, le Service d'animation sociale choisit de consacrer une proportion importante de ses effectifs à l'intervention auprès des travailleurs à revenu moyen, dont les caractéristiques diffèrent sensiblement de celles qu'on avait l'habitude de constater en milieux populaires.<sup>37</sup> La présence de Pierre La-

37. C'est Louis Favreau qui formule cette distinction et qui caractérise milieu populaire et milieu ouvrier de la manière suivante : « Les quartiers populaires sont issus du développement industriel de la fin du 19<sup>e</sup> siècle (la vieille industrie secondaire : textile, chaussure...) ils se sont bâtis à l'ombre de l'entreprise (logements et services obtenus par l'intermédiaire de l'entreprise). On peut y dégager les caractéristiques suivantes : situation d'isolement et homogénéité sociale. — Quartier populaire plus qu'ouvrier : où l'unité est moins socio-professionnelle que culturelle. — Quartier où s'est développé un certain type de vie sociale et culturelle (particulier par rapport à l'ensemble métropolitain). — Le cadre de référence c'est le sentiment d'appartenir à un quar-

Ce comité est dissous en mai 1968, alors que l'on assiste à la naissance de groupes formés pour intervenir en fonction de problèmes sociaux définis en référence à des perspectives sociales élargies : le comité de locataires, le comité du crédit et de la consommation (qui deviendra un an plus tard le comité du comptoir alimentaire chargé de la création et de la gestion d'une petite coopérative d'alimentation), le comité de travail qui sera rapidement dissous faute de trouver les moyens et d'établir les contacts nécessaires à la poursuite de ses objectifs.

grenade et de Jean-Marc Gareau, ainsi que celle de Louis Favreau, qui connaissaient déjà le milieu des ouvriers à revenu moyen, servit de stimulant à une critique lucide de l'action antérieure dans ce qu'elle avait pu porter d'ambiguïté et de tâtonnements.

On tâcha alors d'évaluer le réalisme d'une stratégie unique qui s'adresserait à la fois aux résidents

tier bien précis. L'unité de voisinage domine. — Barrières sociales difficilement franchissables et sentiment de distance culturelle (« on n'a pas ce que tout le monde a »). — Les zones ouvrières correspondent à des quartiers plus contemporains où on peut retrouver certaines industries de transformation. On peut dégager les caractéristiques suivantes : Une certaine mobilité professionnelle et d'habitation et une plus grande sensibilité aux mass media. — Un sentiment d'appartenance à un groupe culturel homogène s'atténue du fait que le cadre de référence s'élargit à la Ville (l'isolement est moins prononcé). — Le sentiment d'être soumis à une situation sociale mais aussi à une domination économique comme telle. — Mélange de catégories sociales : collets blancs, ouvriers spécialisés, manœuvres. — Plus sensibles aux nouveaux clivages : de niveau de revenu et de groupes ethniques. — Plus grande séparation entre le milieu de travail et le lieu d'habitation. » — Louis Favreau : *Analyse sociologique des quartiers dans lesquels nous travaillons*, pp. 1-2.

des quartiers populaires et aux ouvriers à revenu moyen. L'expérience acquise permet de conclure qu'il fallait, tout en envisageant pour les deux groupes un même objectif d'action politique, utiliser pour chacun des moyens différents d'y parvenir. Il y aurait donc unité dans les visées, mais diversité dans les modalités, étant données les caractéristiques sociales et économiques différentes d'un groupe à l'autre.

Il est prévu que c'est dans le contexte du POPIR (Projet d'organisation populaire d'information et de regroupement) qu'il sera possible de continuer, en l'approfondissant, le travail entrepris depuis cinq ans en milieu populaire. C'est Michel Blondin qui prépare ce projet, et qui voit à en assurer le financement par l'intermédiaire de l'archevêché de Montréal; la réalisation en est confiée à un personnel professionnel choisi et orienté par le comité directeur du POPIR<sup>38</sup>.

A long terme, le POPIR tend à accroître la conscience d'une partie importante de la population dans les quartiers où il se déroulera. Cette conscience de plus en plus claire des mécanismes sociaux fera disparaître progressivement une certaine crainte qu'ont les citoyens à intervenir dans des mécanismes qu'ils ne connaissent pas, ou avec lesquels ils sont très peu familiers.

De cette façon, les citoyens interviendront de plus en plus aux différents niveaux où se prennent les décisions qui les concernent. Non seulement voudront-ils être consultés, mais également participer aux décisions.<sup>39</sup>

C'est après avoir préparé ce projet que Michel Blondin quitte la direction du Service d'animation sociale; il est remplacé à ce poste par Pierre Pagé, à qui incombe la responsabilité de la poursuite de l'ensemble du travail d'animation sociale au *Conseil de développement social*

38. Ce Comité directeur est composé de 5 membres, dont trois membres désignés par l'archevêque de Montréal, trois délégués du Conseil de développement social (COM), huit citoyens choisis en fonction du territoire couvert par le projet et de leur engagement dans différents organismes ou comités de citoyens, l'animateur responsable du projet qui sera secrétaire exécutif du Comité directeur.

39. Popir, Service d'animation sociale, Conseil de développement social, décembre 1969, p. 3.

du Montréal métropolitain, anciennement connu sous le nom de *Conseil des Oeuvres de Montréal*.

Dans les milieux ouvriers, le Service d'animation sociale a déjà entrepris, avec la collaboration de la CECM, les cours du « Citoyen face au Pouvoir », qui tendent à favoriser l'approfondissement des données essentielles à une action socio-politique cohérente, ainsi que la formation de citoyens responsables et engagés.

En novembre 1969, naît le premier Comité d'action politique, composé d'animateurs sociaux, d'ouvriers à revenu moyen, d'assistés sociaux et d'étudiants. Huit autres comités de ce genre se joignent rapidement au premier pour élaborer une action commune, une stratégie de politisation et d'action politique.<sup>40</sup>

Nous sommes loin de l'animation conçue uniquement en termes d'instrument neutre au service d'objectifs définis par les seuls citoyens; il s'agit plutôt d'une collaboration totale en fonction d'objectifs identifiés à la suite d'un cheminement de la conscience tant des animateurs que des autres participants.

Dans *Le Devoir* du 9 mars dernier, on pouvait lire le compte-rendu d'une conférence de presse donnée par le *Regroupement des associations populaires du bas de la ville et de l'est de Montréal*, où il est fait mention d'un programme d'assemblées publiques d'information, destinées à intéresser l'opinion à un mouvement politique municipal qui verrait à représenter les intérêts des ouvriers.

L'existence simultanée de trois types d'action importants se complétant mutuellement — le POPIR, pour l'intervention en milieu populaire, les CAP, pour l'action avec le milieu ouvrier, et les cours du « Ci-

40. Il existe présentement neuf CAP. Ce sont : Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Edouard, Saint-Louis, Saint-Jacques, Rosemont, Papineau, Sainte-Anne et Saint-Henri.

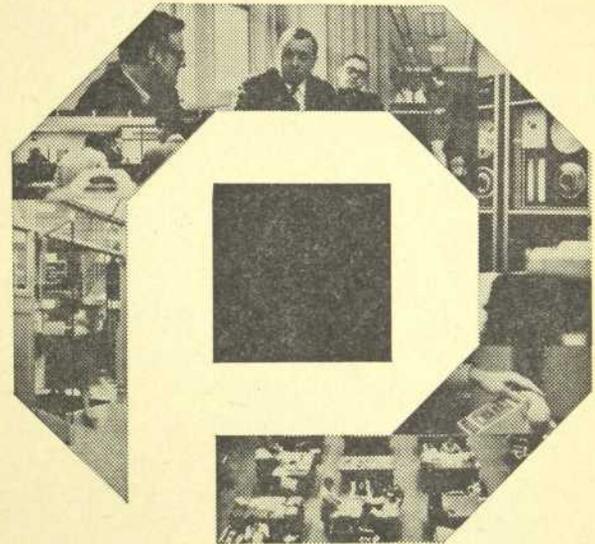
toyen face au Pouvoir », pour la formation des citoyens engagés — permet de prévoir un essor considérable des mouvements populaires, ainsi que l'accès d'une grande partie de la population à une participation politique qui constituera peut-être la quatrième étape de l'évolution de l'animation sociale au Québec.

Cet objectif de politisation, qui mobilise une somme considérable des énergies de citoyens et d'anima-

teurs de Montréal, motive sensiblement l'action entreprise dans d'autres régions du Québec. Il suffit de penser à l'impact des comités de citoyens à St-Jérôme, à Hull ou dans quelques secteurs défavorisés de la ville de Québec pour se demander si ce vaste courant d'animation sociale ne répond pas justement à une attente légitime d'une majorité qui n'accepte plus de n'être que silencieuse.

L'homme aliéné est celui qui n'a d'autre rapport aux orientations sociales et culturelles de sa société que celui qui lui est reconnu par la classe dirigeante comme étant compatible avec le maintien de sa domination. L'aliénation est donc la réduction du conflit social par le moyen d'une participation dépendante. Les conduites de l'homme aliéné n'ont de sens que si on les considère comme la contrepartie des intérêts de celui qui l'aliène. Offrir aux travailleurs de participer à l'organisation d'une entreprise alors qu'ils ne sont pas maîtres de ses décisions économiques aboutit à leur aliénation, si ceux-ci ne considèrent pas cette participation comme une démarche stratégique dans leur conflit avec les dirigeants de l'entreprise.

A. TOURAINE, *La société post-industrielle*, p. 14.



La Banque Provinciale  
place sa compétence  
au service de l'initiative.

banque provinciale 

# interrogations

L'action quotidienne des animateurs sociaux et leurs écrits révèlent diverses tendances en ce qui concerne la nature et l'orientation de l'animation sociale. De nombreuses ambiguïtés surgissent, de nombreuses incertitudes se font jour. Les souligner et les clarifier, même si on risque parfois de caricaturer et de déformer la réalité, peut stimuler la pensée et l'action.

---

## Où va l'animation sociale?

— problématiques et finalités

---

par  
René Didier

Au Québec, depuis sept ou huit ans, beaucoup prétendent faire de l'animation sociale. Mais, dans la réalité, combien sont véritablement des animateurs sociaux ?

L'expression, avec la magie de la nouveauté et de l'inconnu, fait fureur au Québec, se chargeant, tour à tour et selon les êtres, d'une puissance libératrice ou d'une menace grave pour la société présente.

Michel Blondin, qui fait figure de pionnier dans l'animation sociale en milieu urbain, dit lui-même qu'il a volontairement emprunté l'expression à l'expérience du BAEQ (Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec) pour marquer ses distances d'avec l'organisation communautaire. Et, quand on sait que les initiateurs du BAEQ se sont beaucoup inspirés de la pensée du mouvement français *Économie et Humanisme* et de sa fameuse méthode de l'enquête-

participation, on peut se demander si l'animation sociale est un produit d'importation. Il ne le semble pas, car c'est exactement à la même époque, dans les années 60, sans concertation apparente, que le concept est né également en France.

Sans doute, les travaux laborieux du groupe réuni par le Conseil d'Orientation économique du Québec<sup>1</sup>, en 1967-1968, ont-ils tenté d'apporter quelque clarification sur le concept et sur son opérationnalisation, proposant les définitions suivantes :

— *Animation* : méthode d'intervention au sein d'un groupe en si-

tuation, en vue de rendre le groupe concerné plus apte à communiquer, à décider et à agir.

— *Animation sociale* : moyen d'assurer, dans un contexte de planification du développement social et économique, une participation optimale des citoyens laissés pour compte par les transformations structurelles de l'économie et de la société québécoises.

Mais l'hétérogénéité du groupe et le fort leadership de certains membres n'ont pas permis de lever toutes les ambiguïtés du concept d'animation sociale. Le consensus n'est qu'apparent.

---

### I — Deux types d'animation sociale

---

Il est d'ailleurs impossible d'évaluer toutes ces ambiguïtés. Quoi qu'il en soit et si l'on prend comme point de départ l'approche du COEQ, on peut se demander si l'expérience actuellement vécue au

---

1. COEQ: « L'animation, l'animation sociale, la consultation ». Cahier VI/2, avril 1968.

Québec ne rend pas compte de la coexistence d'au moins deux idées et deux types d'animation sociale : d'une part, une animation sociale qui serait facilitation de la vie sociale, révélation des dynamismes sociaux, préparation au changement social sans que, pour autant, celui-ci soit identifié et prévu à l'avance (certains l'appellent *animation sociale technique*); d'autre part, une animation sociale qui serait remise

en cause de la société, contestation et peut-être même tentative d'appropriation des pouvoirs (on pourrait l'appeler *animation sociale politique*).

#### *Animation sociale technique*

Dans le premier groupe, deux exemples viennent spontanément à l'esprit : la Compagnie des jeunes Canadiens (CJC) et l'Office national du Film (ONF) ou du moins ses organes internes que sont *Challenge for Change* et le groupe de recherche sociale baptisé depuis peu « société nouvelle ». Il semble bien clair, dans les deux cas, qu'on est en présence de la volonté — plus ou moins explicite et plus ou moins consciente, sans doute — d'une société néolibérale, de se donner, par l'intermédiaire de son gouvernement, une mémoire collective, sinon une conscience collective. Les vieux réflexes moralistes s'expriment encore ici : enrichissons-nous, mais n'oublions pas nos pauvres, et la meilleure manière de ne pas les oublier est encore de faciliter leur intégration dans la société, sans pour autant remettre fondamentalement en cause cette société et les valeurs qui l'animent.

L'aventure de la CJC semble sans équivoque à ce propos : même après les attaques de M. Saulnier, qui avait très bien perçu la signification de l'évolution de l'action de la Compagnie à Montréal, jamais il n'a été question, fût-ce un seul instant, de faire disparaître la Compagnie. L'ensemble des débats et des décisions a consisté essentiellement à la rapatrier dans sa fonction originelle de facilitation du changement, entendu comme l'élimination de la scandaleuse pauvreté d'une société d'abondance. Ceci est conforme en tous points aux idéaux de la « société juste » qui, en aucun temps, n'est baptisée société nouvelle. Il serait toutefois étonnant qu'à l'avenir disparaissent définitivement les tensions entre la nature profonde de la Compagnie et le comportement vécu de certains animateurs, porteurs, quant à eux, d'une autre idéologie, celle-là nettement contestataire des valeurs sociétales actuelles.

En ce qui concerne l'ONF, un regard sur le programme de production de *Challenge for Change* semble révéler une totale orthodoxie en ce qui concerne une animation technique tournée vers la facilitation du changement. L'action plus diversifiée des réalisateurs du groupe de recherches sociales et des films comme *Saint-Jérôme*, *l'École des autres*, *la Petite Bourgogne*, *Tout l'temps*, *tout l'temps*, etc., sont intéressants à scruter. Il est incontestable que l'intervention située au cœur des comités de citoyens pourrait laisser croire à une action sociale de type politique. Et sans doute la réalisation de ces films a-t-elle beaucoup contribué à la « conscientisation » des citoyens. Toutefois, il est non moins certain que les cinéastes réalisateurs se sont définis, se sont comportés et ont été perçus comme des animateurs techniciens, agents de la révélation et de la prise de conscience, totalement neutres par rapport aux options futures, étrangers au milieu, venant de l'extérieur et y retournant, non engagés. C'est sans aucun doute ce qu'exprimait Fernand Dansereau à la sortie de son dernier film *Tout l'temps*, *tout l'temps*, quand il constatait sa distance par rapport aux milieux populaires et son désir de travailler désormais dans le milieu social dont il est originaire.

#### *Animation sociale politique ?*

Bien plus ambiguë est l'action menée au BAEQ entre 1963 et 1967. Certains de ses animateurs se sont perçus comme de purs techniciens dont le rôle était de faciliter l'expression des besoins de la population et de faire émerger de nouveaux leaders. Un tel geste professionnel était d'ailleurs tout à fait conforme à la technique de l'enquête-participation. Sans doute est-il vrai que l'esquisse du plan actuellement mis en œuvre eût été tout autre, sans ce concours actif de la population facilité par l'animation sociale. En d'autres termes, un plan élaboré par les seuls techniciens d'un bureau d'études, comme c'est le cas dans bien des pays, n'aurait eu ni le même contenu, ni la même signifi-

cation. La participation de la population à l'enquête a transformé les orientations et facilité la mise en œuvre présente.

Toutefois, les planificateurs ne sont pas partis à zéro, sans hypothèse de départ. J. C. Lebel parle à cet égard d'un projet « socio-politique ».<sup>2</sup> Même insuffisamment explicité, c'est l'image d'une société nouvelle qui apparaît en filigrane, société socialisante, démocratie moins formelle et plus participante, où le rôle de l'État et de son appareil s'accroît, où l'organisation sociétaire se transforme, où les groupes de pression tendent à devenir corps intermédiaires, où de nouveaux agents d'intervention font leur apparition.<sup>3</sup> C'est sans doute l'existence de ce projet initial, cette hypothèse de départ, ce but sous-jacent qui font dire à certains que l'animation sociale au BAEQ était piégée à l'avance et qu'en définitive il se serait agi plus d'une manipulation de la population que d'une véritable animation sociale. Sans pour autant endosser cette affirmation, on peut toutefois se demander si l'animation sociale du BAEQ était finalement aussi neutre et aussi technicienne, aussi non-directive dans ses modalités et ses résultats que les animateurs la vivaient quotidiennement. En d'autres termes, il y avait vraisemblablement une corrélation entre les finalités et les objectifs poursuivis, d'une part, et les modalités techniques employées, d'autre part. Au niveau de l'action tout court et de l'action sociale en particulier, le contraire serait surprenant. Reste à savoir quel était le degré de conformité et d'adéquation entre le projet formulé par les planificateurs conscients et lucides et les attentes profondes de la population.

2. *Document video*. Université Laval, Ecole de Service social, août 1969.

3. Il est singulier de constater que, dans la période de l'ODEQ (Office de Développement économique du Québec), on ne parle plus d'animateurs sociaux, mais d'agents de Développement.

À cette animation sociale technique, qui serait neutre et non directive (et cependant non dépourvue d'ambiguïtés), semblerait s'opposer une animation sociale plus engagée, nettement orientée vers la contestation politique. Il s'agirait essentiellement de l'animation sociale en milieu urbain, très diversifiée dans ses formes, dans ses formulations et dans ses expérimentations, que l'on retrouve aussi bien à Montréal qu'à Québec, Hull et Saint-Jérôme.

Une telle animation sociale paraît reposer sur un certain nombre de constats: la société contemporaine, en général, et québécoise, en particulier, est injuste, elle ne fait pas de place à ceux qui ne sont pas les nantis de l'abondance, elle écrase les pauvres et les défavorisés, elle aliène les hommes. La démocratie d'aujourd'hui est une farce, le pouvoir est entre les mains d'hommes qui ne sont, en fait, que le reflet ou l'expression des plus forts, des plus puissants, des mieux nantis. De ce fait, les décisions leur appartiennent, échappent à la majorité, favorisent les favorisés et défavorisent les défavorisés. La relation politique en est une de pressions et non d'égalité des droits: de ce fait, les droits de l'homme sont bafoués. La « société juste », qui n'est que répartition de l'avoir — en termes de revenus monétaires essentiellement —, n'est qu'un leurre. Il existe d'autres valeurs que l'argent et l'efficacité; ces valeurs s'appellent dignité, solidarité, auto-détermination, maîtrise de son propre destin, participation. Le Service social, agent historique et officiel des médiations sociétaires, théoriquement soucieux de faciliter les interactions entre l'individu et son milieu, est en fait inapte à comprendre et à permettre le changement: il ignore les valeurs sociétaires, il ne saisit pas les dimensions collectives, il est au service de l'establishment en parlant d'intégration ou de réintégration; son action est morcelée et reste très individua-

liste. L'organisation communautaire, si elle n'est pas un échec, est loin de répondre aux véritables besoins de l'Homme.

Remise en cause de la société et remise en cause du pouvoir politique, de sa forme, de ses modalités, de son appropriation, tels sont sans doute les deux axes fondamentaux d'un tel type d'animation sociale.

Sa pédagogie en est une de l'agir et non de la pensée pure: c'est par la réalisation de gestes modestes, concrets et quotidiens, mais qui touchent profondément la vie et les valeurs d'une population, que la réflexion est mise en branle. Aménagement de quartiers, rénovation urbaine, habitat, consommation, loisirs, etc. sont les cheminements privilégiés pour la « conscientisation », l'auto-organisation et, finalement, l'action politique ou la mise en œuvre du devenir collectif.

### A. Une remise en cause de la société

La société nord-américaine repose depuis deux siècles sur l'idée-force de la liberté et du respect de l'individu. Liberté, créativité, profit sont devenus le moteur essentiel d'une société riche et toute-puissante. La société québécoise, en se dégageant difficilement et progressivement de son histoire et de ses valeurs agraires et communautaires, s'est lancée à la poursuite effrénée de la société de production et de consommation de masse, gage de la prospérité, au moment même où l'on prend conscience que le néo-libéralisme est un mythe.

Plus que jamais, est validé le constat de rupture entre richesse et bonheur, entre appropriation et épanouissement, entre efficacité et liberté. Au lieu que ces valeurs soient vécues dans une relation dialectique et deviennent ainsi une force motrice renouvelée, elles sont vécues dans la dichotomie et créent alors toutes les lignes de clivage et toutes les formes de soumission.

Les modes de vivre collectifs, les structures d'organisation sociale, les appareils de la vie politique véhiculent et renforcent ces réalités.

Dans son récent ouvrage,<sup>4</sup> le chanoine Grand'Maison estime que la société québécoise est désormais une société pluraliste. C'est plus un souhait qu'une réalité. Sans doute, la société québécoise est-elle en train de se départir de son monolithisme historique et contraignant. Mais, pas plus que la société nord-américaine, elle n'en est rendue au stade du pluralisme. Certes, les individus sont libres d'avoir et d'exprimer n'importe quelle opinion; il est déjà moins sûr que l'information soit pluraliste. Quant aux idéologies et aux systèmes politiques, mieux vaut n'en pas parler. Une société n'est vraiment pluraliste que quand elle se donne les moyens d'accepter et de vivre collectivement des valeurs différentes, et quand ce projet s'incarne et s'expérimente historiquement dans des systèmes politiques diversifiés s'exprimant dans les structures du gouvernement.<sup>5</sup>

Jusqu'à présent, la société néo-libérale, monolithique et unitaire, s'est parfaitement outillée pour récupérer pacifiquement les idéologies contraires: les sirènes de la promotion et de l'enrichissement individuels ainsi que de la liberté totale et créatrice chantaient suffisamment fort pour couvrir la voix des désespérés, des insatisfaits, des laissés pour compte, des contradicteurs, des aliénés, des autres.

Cependant, la situation est en train de changer rapidement et radicalement. Le développement accéléré des media de communication et de l'éducation y sont pour beaucoup, mais l'animation sociale y a également sa large part. Les choses, en la matière, ne sont pas sans ambiguïté. Il n'est pas certain, en effet, que, pour un grand nombre, l'ani-

4. J. GRAND'MAISON: *Vers un nouveau pouvoir*. — Montréal, Editions HMH, 1969.

5. Quand la société nord-américaine aura vécu démocratiquement des formes de gouvernement de gauche, de droite, de centre, ce sera pour nous un indice de pluralisme.

mation sociale ne soit un chemin rapide pour accéder plus vite à un partage plus équitable, sinon à un partage inversé des richesses. La protestation des propriétaires face à l'expropriation, la demande d'équipements collectifs nouveaux et adéquats, la revendication de services collectifs et individuels peuvent s'arrêter là et s'y arrêtent vraisemblablement pour un certain nombre : on sera satisfait quand on aura une plus grosse part du gâteau. Mais il est non moins certain que, dans ce mouvement collectif, émergent également d'autres valeurs. Lorsque, à Montréal, l'animation sociale passe progressivement du monde des défavorisés au monde ouvrier, quand se dégage progressivement une idéologie de la lutte des classes, ce peut être, sans doute, l'avènement d'un autre *establishment*, ce peut être aussi l'émergence d'une autre conception du mode de vivre en société. Quand apparaît la contestation comme stratégie privilégiée de l'animation sociale, on peut être tenté de la considérer comme la manifestation de mécontentements passagers qu'il suffira de calmer en révisant les habitudes du partage. On peut également la recevoir comme l'apparition d'une nouvelle conscience sociale, comme une conception qui se renouvelle du vivre-ensemble moderne. Jusqu'à récemment, on avait coutume de considérer le conflit comme une situation aberrante, puisque l'autorité détenait un pouvoir légitime confié par la majorité au cours d'un vote démocratique. On prend aujourd'hui de plus en plus conscience que ceci ne suffit pas et que la contestation ou la remise en cause est la première étape de la participation, l'expression de l'intérêt des gens à ce qui les concerne.

Mais cette contestation signifie aussi que nombreux sont ceux qui remettent en cause les modes de vivre en société et, par là-même, des valeurs sociétales sous-jacentes désormais jugées inacceptables. Ainsi s'expriment d'autres valeurs. À ce compte, l'animation sociale de type politique devient alors l'un des moyens de réaliser une société pluraliste.

## B. Une remise en cause du pouvoir politique

Il est en effet singulier de constater que la cible essentielle de ce type d'animation est le pouvoir politique, c'est-à-dire l'une des expressions les plus formelles et les plus apparentes de la vie sociale.

Dès le départ, l'animation sociale s'est exprimée dans des gestes d'opposition aux décisions du pouvoir. À ce moment-là, et jusqu'à maintenant, c'est surtout le pouvoir municipal qui était visé, vraisemblablement parce qu'il est celui qui apparaît le plus clairement et le plus fréquemment dans la vie quotidienne.

Si cette opposition demeure encore fréquente, on constate une évolution à un double niveau. D'une part, l'opposition se déplace vers le pouvoir lui-même et ne porte plus seulement sur ses décisions, en remettant en cause une équipe, des hommes, sans cependant remettre en cause fondamentalement, du moins explicitement, et au grand jour, le système politique et le système de valeurs sous-jacents, à savoir la démocratie formelle issue de l'histoire. D'autre part, conséquence logique de ce qui précède, l'opposition se manifeste en termes de volonté de s'approprier le pouvoir, de se substituer au pouvoir établi.

L'exemple est clair à St-Jérôme : même si le maire Thibaut prétend ne pas être issu des comités de citoyens, les électeurs, en allant massivement aux urnes et en choisissant un homme nouveau, expriment ce type d'évolution. À Québec, le jeu est inversé : en se présentant aux élections, Mgr Lavoie s'identifie lui-même à un mouvement, dans la mouvance duquel il se situe, et tente de s'approprier l'évolution. À Montréal, la création de FRAPPE (Front pour le regroupement des Associations populaires...), même si certains en font l'affaire des animateurs, manifeste également l'évolution de l'animation sociale vers l'appropriation du pouvoir.

Et c'est de Montréal également que part l'idée de se lancer progressivement à l'assaut du pouvoir provincial et du pouvoir fédéral.

La lutte pour le réaménagement ou pour l'appropriation du pouvoir se situe dans le cadre du système politique actuel. Nulle part n'apparaît formellement l'image d'un système différent. S'expriment alors de nouvelles ambiguïtés, dont les solutions sont étroitement reliées aux difficultés fondamentales qu'elles recouvrent. La première ambiguïté tient à la notion de population : on voudrait que tous soient participants, puisque tous sont concernés. Pour évacuer le mythe de l'unanimité impossible, on utilise l'instrument privilégié que sont les comités de citoyens, nouvelle forme du leadership populaire et naturel, rayonnant au cœur de la population. Mais, dans les faits, il est bien difficile — du moins jusqu'à présent — d'éviter que ceux-ci ne deviennent autre chose qu'une nouvelle caste privilégiée ou un nouveau groupe de pression relativement fermé, difficilement renouvelable et extensible. C'est alors qu'apparaît la seconde ambiguïté, qui tient à la représentativité : on rejette la représentativité traditionnelle des corps intermédiaires et des élus du peuple, mais le comité de citoyens ne les remplace-t-il pas ? Est-il possible qu'il en soit autrement ?

Quant à la troisième ambiguïté, c'est celle de la participation. On privilégie — et c'est normal — la participation à la décision, ce qui sous-entend l'appropriation de l'autorité, de l'arbitrage, de la contrainte. Mais est-on suffisamment sensible aux autres niveaux de la participation : l'information, l'élaboration des décisions, leur mise en œuvre, le contrôle ? A-t-on assez conscience des difficultés techniques concrètes auxquelles devra faire face la volonté d'associer le grand nombre aux décisions proprement dites ? Mesure-t-on les risques de tarir la contestation, pourtant nécessaire à toute vie démocratique, inhérents à la détention de l'autorité et du pouvoir de décision ?

---

### III — Les modes d'agir des animateurs sociaux

---

L'analyse de l'expérience présente de l'animation sociale au Québec révèle l'existence de deux types d'animateurs : d'une part, des animateurs techniciens, ceux qui facilitent l'émergence de la conscience collective et la socialisation des citoyens; d'autre part, des animateurs leaders, beaucoup plus sensibilisés aux objectifs à atteindre, eux-mêmes encadrés dans une ou des idéologies plus ou moins explicitées. Pour ces derniers, il s'agit d'un engagement personnel, vécu, au cœur d'un combat à mener.

Il est intéressant de constater, par ailleurs, que la répartition de ces types d'animateurs ne recoupe pas forcément les deux formes d'animation précédemment identifiées. En d'autres termes, les deux types d'animateurs peuvent se retrouver dans chacune des formes d'animation. Encore une fois, les exemples cités de la CJC et du BAEQ sont significatifs.

De même, l'exemple de l'animation sociale vécue au Conseil de Développement social de Montréal (ex-Conseil des Œuvres) révèle la co-existence, au sein de la même équipe, d'animateurs qui s'apparentent plus ou moins aux deux types ci-dessus décrits.

Sans doute, retrouve-t-on ici des influences divergentes : d'une part, celle de la non-directivité, issue de la psychosociologie américaine (influence de K. Lewin et de C. Rogers), elle-même enracinée dans une conception classique de la démocratie, de l'homme, et sans doute fondamentalement inspirée par la philosophie chrétienne et scolastique; d'autre part, l'influence de la notion d'engagement, de militantisme et de combat politique, largement inspirée de la conception marxiste de la dialectique de l'histoire et de la lutte des classes, et orientée vers les diverses formes de révolution.

On peut toutefois se demander jusqu'où iront ceux des animateurs qui se disent militants et engagés et se comportent comme tels. Jusqu'à présent, leurs idéologies restent encore passablement informulées et leurs actions les font apparaître plus réformistes que révolutionnaires. C'est ainsi, par exemple, que l'on pourrait interpréter leur volonté de conquête du pouvoir, dans la légalité, sans que soient proposées à

l'avance des hypothèses radicalement nouvelles. Peut-être n'aiment-ils pas, en termes de stratégie, dévoiler leurs idéologies à l'avance, peut-être n'en ont-ils pas encore les moyens (en termes d'efficacité) ? Il serait étrange qu'ils n'eussent point d'idéologies et que leur société ressemblât comme une sœur jumelle à la société présente, seuls les hommes et les groupes en autorité ayant été permutés.

---

### IV — L'animation de la société globale

---

tre en cause leur destin collectif, il faudra encore et toujours lutter contre la passivité, l'isolement et l'inadaptation de l'Homme.

L'animation sociale globale « apparaîtrait alors comme une tentative pour analyser les solidarités et les interdépendances, pour les prévoir et pour dépasser le simple rapport de forces et les seules relations bilatérales de groupe à groupe. Elle aurait donc une triple visée : faire naître les instances de prise en charge des intérêts communs d'une population; créer des équipes autour des problèmes généraux en y associant les personnes et les groupes qui sont concernés; susciter des réponses aux problèmes nouveaux. Enfin, elle permettrait l'établissement d'une hiérarchie entre toutes les tâches possibles ».<sup>6</sup>

En d'autres termes, l'animation sociale globale permettrait de canaliser et d'accentuer les dynamismes du développement, d'un développement tourné vers l'harmonie.

Mais n'est-ce pas là Utopie ?

On a énoncé précédemment l'hypothèse que la phase actuelle de l'animation sociale politique était l'une des voies d'accès privilégiées à une société pluraliste et à l'apparition d'idéologies nouvelles expérimentées et vécues dans une histoire concrète et dans des structures politiques renouvelées.

Quand la société québécoise se sera accoutumée à cette pluralité collective, l'animation sociale demeurera vraisemblablement une nécessité vitale. Même au cœur d'une société nouvelle, qui aurait engendré une idéologie neuve et un projet collectif renouvelé ralliant un large consensus, même dans une société qui se serait donné les mécanismes de participation les plus satisfaisants, l'animation sociale devra sans doute, plus que jamais, continuer à fonctionner.

Pour mener à bien un projet de développement global cohérent et dynamique, où tous se sentiraient concernés, où tous pourraient remettre

6. Jean VERPRAET: « L'Animation globale », in *Recherche Sociale — Animation et Animateurs*, 13, septembre-octobre 1967.

Nombreux sont ceux qui se présentent comme animateurs sociaux. Par ailleurs, une première tentative s'amorce, à l'Université, pour former des professionnels de l'animation sociale. Il n'est pas très difficile d'identifier les techniques à employer ou les problèmes posés par une telle formation, au cœur des structures universitaires. Il est assez aisé de décrire les fonctions que doit remplir l'animateur social. Mais, par delà cette description, reste posée une question fondamentale:

---

## Y a-t-il un métier d'animateur social?

---

par  
Hugues Quirion

À la fin d'une année harassante, pendant laquelle il fut continuellement tiraillé entre les exigences de l'action directe sur le terrain (stage) et celles de son insertion dans l'université, un étudiant demandait à ses camarades si, pour eux, l'animation sociale était « une profession ou une vie ». D'autre part, un militant syndicaliste concluait un article sur « l'animation sociale ou les nouveaux sorciers » en disant: « L'animation aura été une expérience utile à certains, mais passagère dans la vie d'un peuple tellement contrôlé par la bourgeoisie et la droite »<sup>1</sup>.

Pour discuter la question du premier interlocuteur et situer l'affirmation du second, je dirai comment je perçois l'animateur social au niveau de ses préoccupations et des caractéristiques essentielles de son métier.

Au tournant des années 60, nous voyons apparaître au Québec un nouveau style de pensée et d'action chez des travailleurs sociaux plus préoccupés par les enjeux collectifs que par les épreuves personnelles, plus sensibilisés aux problèmes de structure sociale qu'au dysfonctionnement des personnes, davantage polarisés par la libération des énergies collectives que par l'ajustement et l'adaptation des individus au système social.

---

1. *Socialisme* 69, 17 (avril-mai-juin): 128.

Ces innovateurs ont travaillé, dans des optiques différentes, avec des populations différentes; ils ont forgé, au fur et à mesure du déroulement de leur action, l'outillage conceptuel et technique dont ils avaient besoin. Ils se sont identifiés comme des techniciens de l'action collective, en même temps que comme des gens engagés dans l'action des groupes avec lesquels ils travaillaient.

---

### Une préoccupation majeure : les enjeux collectifs

---

Les premiers animateurs sociaux ont travaillé avec des groupes d'ouvriers, des comités de citoyens, des assistés sociaux, des chômeurs, des résidents de quartiers ou de régions délabrées. Nous pouvons penser qu'ils ont choisi de travailler avec ces personnes parce qu'elles étaient aux prises avec des problèmes individuels et qu'il était plus efficace de solutionner ces problèmes en les discutant en groupe. Nous pouvons aussi penser que les animateurs sociaux voyaient, au-delà des épreuves personnelles, des problèmes de structure qui pouvaient devenir des enjeux collectifs.

Quand, par exemple, la fermeture — même temporaire — d'une usine entraîne la mise à pied de milliers de travailleurs, il y a lieu de se demander si cet événement n'a qu'une signification relative à la façon dont chacun des ouvriers vit sa situation et s'efforce de s'y adapter. Car l'événement peut

aussi avoir une signification beaucoup plus large, demandant alors d'être analysé au niveau de la structure globale d'une économie libérale dont la charnière s'appelle profit et dont le contrôle appartient aux propriétaires de capitaux. Dans ce contexte élargi, l'événement ne concerne plus seulement les ouvriers de l'usine qui vient de fermer ses portes, il concerne, avec tous les salariés, les propriétaires de capitaux et les hommes politiques, parce que l'événement pose une question centrale à tous les membres de la société: qui contrôle notre vie économique et au nom de quels intérêts et de quelles valeurs ?

Quand, d'autre part, des centaines de familles d'un quartier ou d'une région doivent quitter leur milieu de vie, parce qu'un gouvernement municipal, régional ou provincial a décidé de réaménager le territoire, les premières personnes concernées sont, évidemment, celles qui reçoivent l'avis d'expropriation. Mais est-ce que ces actions de réaménagement n'impliquent

que les personnes immédiatement concernées ? Au delà du « dérangement » dont les personnes expropriées ressentiront les effets directs, l'animateur social posera des questions qui concernent aussi bien les citoyens de Montréal que de Hull ou de Québec et tout autant les propriétaires que les locataires : pourquoi modeler la ville d'une façon plutôt qu'une autre ? pourquoi laisser libre cours à la sur-enchère des sols ? y-a-t-il des politiques d'aménagement du territoire urbain ? qui contrôle l'aménagement du sol et au nom de quels intérêts et de quelles valeurs ?

---

## I — Des tâches — un métier ?

---

### Une première tâche : transformer les épreuves individuelles en enjeux collectifs

En effet, une des caractéristiques fondamentales de la société technicisée et programmée, c'est la distance de plus en plus grande qui se crée entre ceux qui prennent des décisions et ceux qui les exécutent. Cette distance, créée par le système complexe de moyens mis en œuvre pour actualiser les décisions, neutralise l'emprise que le citoyen pourrait et devrait avoir sur les décisions qui le concernent directement. Car sa possibilité d'interprétation et d'action se réduit à son univers immédiat.

Par ailleurs, les moyens d'information, qui, en théorie, devraient réduire cette distance entre les gouvernants et les gouvernés, les dirigeants et les dirigés, tendent au contraire à l'accroître. Car l'information officielle tend à abolir les contradictions, à diffuser les définitions « permises » des réalités sociales, à standardiser le langage.

La première tâche de l'animateur social consistera donc à réduire l'opacité de cette distance entre les collectivités « de la base » et ceux qui décident des orientations de la société, à ouvrir des accès aux problèmes structurels, à aménager des postes d'observation qui permettent de faire le lien entre des situations vécues

Nous sommes là devant des problèmes de structures, d'organisation et d'orientation de la vie sociale qui ne peuvent être résolus sans référence aux mécanismes politiques et économiques sous-jacents. Ces problèmes constituent des enjeux collectifs, en ce sens qu'ils ont un rapport direct avec le contrôle et l'orientation de la société et qu'en conséquence, ils concernent tous les « acteurs » de cette orientation.

comme épreuves personnelles et les problèmes de structure et d'organisation sociale qui les sous-tendent. Il s'agit, en quelque sorte, de faciliter le passage d'une interprétation des événements et des situations de crise en termes de hasard, d'épreuve, de malheur et d'adaptation, à une interprétation des mêmes situations en termes de mécanismes sociaux à harnacher.

### Une seconde tâche : faire l'inventaire des possibles

Définir des enjeux collectifs ou faire l'analyse des structures sociales existantes, cela amène des groupes de citoyens à poser des jugements de valeur sur les institutions sociales, à déterminer l'horizon de leur action, à faire l'inventaire des buts possibles à poursuivre. À supposer que les résultats de l'analyse amènent à diagnostiquer que les structures sociales existantes sont *absolument inadéquates* pour répondre aux besoins humains fondamentaux, on choisira soit de saboter les dites structures et de faire sauter les institutions, soit de les transformer radicalement en les remplaçant par d'autres, soit de se retirer en construisant une société parallèle auto-suffisante.

Si, par contre, l'analyse poursuivie mène à la conclusion que les structures sociales existantes sont *tellement inadéquates*, pour répondre aux besoins humains fondamentaux, que le moindre changement significatif ne peut se

produire de l'intérieur, on pourra choisir de créer des structures parallèles capables d'apporter des réponses neuves aux besoins humains : on ouvrira, par exemple, une clinique médicale contrôlée par un comité de citoyen, on instituera une coopérative d'alimentation dirigée par un conseil de quartier, on mettra sur pied un centre d'apprentissage. De telles expériences, susceptibles de « questionner » les institutions existantes, pourront éventuellement apporter des modifications plus ou moins profondes dans les structures sociales.

Le diagnostic sur le « système » peut aussi aboutir à la conclusion que les structures sociales existantes ne sont *pas nécessairement dysfonctionnelles*, pour répondre aux besoins et aspirations des collectivités humaines, et qu'elles sont réformables de l'intérieur. Il s'agira, alors, de proposer des réformes qui tendront à rendre le système plus fonctionnel. Les groupes de citoyens demanderont alors un ajustement des communications avec l'appareil gouvernemental, une amélioration des services publics, la reconnaissance de leurs intérêts collectifs, etc.

### Une troisième tâche : soutenir l'action collective de l'intérieur

L'action suit habituellement la définition du malaise et de sa solution, l'opération suit le diagnostic et la prescription du traitement. Mais un diagnostic sur le corps social — si vous me passez la comparaison — est un acte qui défie l'« aseptisme » scientifique, la neutralité idéologique et la non-directivité. L'animateur social n'est pas un médecin qui, de l'extérieur, porterait son diagnostic sur la société et définirait le traitement à suivre. Il ne peut pas sortir de la collectivité avec laquelle il travaille, pour établir sans interférence son diagnostic, comme un pur technicien de laboratoire maniant ses éprouvettes : il est lui-même partie intégrante — peut être pas intégrée... — du corps social et, à ce titre, il charrie ses propres perceptions, ses intérêts, son idéologie. (Le seul fait, d'ailleurs, qu'il ait choisi ce « métier » d'animateur est par lui-même significatif.)

Ce n'est pas à froid qu'il peut analyser les structures sociales, mais comme personne elle-même concernée et « impliquée » par les enjeux collectifs. Lorsqu'il s'engage pour un patron, l'animateur s'inscrit dans une organisation qui a ses modes de fonctionnement; il se met au service d'orientations pré-déterminées, il accepte plus ou moins consciemment que son travail serve une idéologie et un pouvoir. Lorsqu'il aide un groupe à définir des problèmes et à organiser son action, son implication sociale et ses options de base ne peuvent pas demeurer étrangères au rôle technique qu'il s'efforce de jouer dans le groupe.

L'animateur social influence donc par les groupes avec lesquels il travaille et, en retour, est influencé par eux. S'il est technicien de l'agir collectif, il est un technicien engagé par un projet, une idéologie et une action qui le lient plus ou moins profondément à la collectivité pour et avec laquelle il travaille. Son rapport à la collectivité ne se réduit pas à la seule activité professionnelle; il comporte aussi un engagement personnel. De sorte que sa responsabilité, face à l'action, est à la fois technique et politique.

Université de Montréal ont déjà fait un premier pas dans ce sens. Par une démarche strictement inductive, où le travail sur le terrain a joué un rôle privilégié, nous avons tenté, pendant la dernière année académique, d'explorer la problématique de différents projets d'animation sociale. L'exploration, sans contenu pré-déterminé, avait pour but de cerner les objectifs, les stratégies, les idéologies véhiculées dans certaines expériences québécoises et de développer des habiletés d'analyse systématique et critique.

Tout au long de notre exploration, nous avons pu constater la distance qui existe entre, d'une part, l'appareillage technique et stratégique des animateurs et, d'autre part, le cadre théorique supportant leur analyse des structures sociales et de l'idéologie sous-jacente. Notre démarche tendait, en principe, à l'explicitation des théories interprétatives des faits sociaux, des transformations structurelles, des mouvements sociaux, de la mobilisation sociale sous-jacentes aux projets d'animation sociale étudiés. Explicitation qui devait aboutir à une critique des fondements scientifiques de ces théories et de leur infra-structure idéologique. Cette démarche, qui n'a pu s'actualiser jusqu'à son terme, témoigne cependant d'une intention qui n'a pas encore trouvé tous les moyens de s'opérationnaliser: systématiser et éventuellement, valider par la recherche les connaissances nécessaires à l'analyse structurelle et à l'action collective. Mais, pendant qu'on s'efforce de forger les outils nécessaires à l'animation sociale, qu'advient-il de la reconnaissance sociale de ce métier? Car la professionnalisation d'un travail suppose sa légitimation ou son acceptation par la société. Or il est évident qu'un métier qui consiste à définir des enjeux collectifs, à poser des questions sur les structures sociales, à mobiliser des groupes pour l'action politique, à remettre, donc, en question l'ordre social, n'est pas à priori perçu comme un métier utile — et encore moins comme un métier nécessaire — au « bon fonctionnement » de la société! La cohésion, l'harmonie, l'intégration, la paix, la compréhension sont plus spontanément associées au « bon fonctionnement social » que le conflit, la

---

## II — Un métier à institutionnaliser ?

---

Il suffit de frayer un peu dans les quartiers populaires, dans les agences sociales, dans les universités, chez les curés, dans les syndicats, dans des partis politiques, dans des groupements de toute sorte pour rencontrer des animateurs sociaux. Les uns se disent professionnels, les autres se disent militants. Certains contestent, d'autres dialoguent. Les uns préparent la révolution, d'autres préconisent des réformes. La plupart, cependant, — des uns et des autres — en veulent au système.

Le gouvernement du Québec a engagé un *stock* considérable d'énergies pour faire participer la population à l'étude entreprise par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec. Le gouvernement d'Ottawa, pour sa part, finance une agence d'animation sociale qui s'appelle la Compagnie des Jeunes Canadiens; Lucien Saulnier en considère les membres comme des agitateurs professionnels. L'évêque de Hull, de son côté, suscite et finance une vaste opération d'animation sociale dans son diocèse. Les mouvements français de l'Ontario engagent des animateurs sociaux. Des étudiants de McGill expriment l'avis que, dans la profession du Service social, il y a place, à côté des penseurs, pour des animateurs.<sup>2</sup> —

Parmi tous ceux qui sont engagés dans des tâches d'animation sociale, quelques-uns le sont à temps plein, d'autres, à temps partiel. Certains d'entre eux ont passé par l'université, d'autres, pas.

Il ne semble donc pas que l'animation sociale soit chose du passé. Mais de quelle animation sociale s'agit-il? Est-ce que tous ces gens pratiquent le même métier? Partagent-ils les mêmes préoccupations fondamentales? Se réfèrent-ils, sinon aux mêmes, du moins à des cadres théoriques d'analyse et d'action? Jouissent-ils tous d'une même reconnaissance sociale? Si être animateur, c'est s'engager comme militant dans un mouvement et y investir toutes ses énergies pour la défense de certains intérêts ou la promotion de certaines valeurs, c'est alors une question de « vie », pour reprendre l'expression du début, et on n'a rien à faire de la profession ou du métier qui repose sur une certaine institutionnalisation des instruments de travail. Si par ailleurs, l'animation sociale est un métier original, en plus d'être « une vie », je pose la question de savoir s'il est possible que l'université récupère l'action novatrice des premiers animateurs sociaux, afin de développer l'outillage conceptuel et technique nécessaire à l'analyse structurelle, à la stratégie et à l'action collective.

Des étudiants et des professeurs du département de Service social de l'Uni-

2. *La Presse*, 2 avril 1970.

remise en question, la contestation des structures. Peu importe, d'ailleurs, que cette société, qui « fonctionne » bien, soit plus ou moins cancéreuse ou plus ou moins aliénée.

On pourrait reformuler de diverses façons la question posée plus haut. Qui, par exemple, va engager les étudiants qui sortent de l'université et qui veulent faire de l'animation sociale? Et à quelle(s) condition(s)? Et quelle sera leur liberté d'analyse et d'action? Pensons au sort fait à la Compagnie des Jeunes canadiens à la suite du procès intenté à certains de ses membres par l'administration Drapeau-Saulnier; ce ne sont plus les animateurs de la Compagnie qui contrôlent l'orientation de leur travail, mais le gouvernement fédéral, qui délimite désormais les frontières du permis. Un ami m'écrivait dernièrement: « Je viens de me casser le nez sur le réseau de patronage de l'Union Nationale dans le comté, et de perdre mon emploi, à cause de mon entêtement à ne pas vouloir faire son jeu politique... J'enseigne maintenant les mathématiques, en attendant un autre emploi en animation sociale! »

Du projet à la réalité, il y a encore une grande distance. Et les questions demeurent posées. L'animation sociale: un métier ou une vie? Un métier à « institutionnaliser »?



## UNIVERSITÉ D'OTTAWA

INSTITUT DE COOPÉRATION  
INTERNATIONALE  
(I.C.I.)

### PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

(PRODEV)

Ce programme de formation et de perfectionnement a été établi à l'intention de coopérants, chercheurs, conseillers et autres personnes qui se destinent à une carrière dans le domaine du développement international. Les participants au programme pourront travailler avec des spécialistes en développement. Le programme s'étend sur une période d'une année.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME

#### SESSIONS

- Problématique du développement (21 septembre au 30 octobre 1970)
- Changements économiques et sociaux dans les pays en voie de développement (9 novembre au 18 décembre 1970)
- Gestion des programmes de développement (11 janvier au 19 février 1971)
- Études régionales: Analyse de cas (1er mars au 8 avril 1971)

LANGUE ÉTRANGÈRE — durant toute l'année universitaire

STAGE — (si nécessaire) 4 à 12 semaines

MÉMOIRE — A remettre le 30 avril 1971.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Minimum: le baccalauréat ou l'équivalent
- Expérience dans le domaine du développement international ou avoir l'intention d'y faire carrière
- Bonne connaissance du français et de l'anglais

#### DIPLÔME

- Un diplôme en coopération internationale sera décerné aux candidats qui auront répondu à toutes les exigences du programme.

TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS OU D'ADMISSION  
DEVRA ÊTRE ADRESSÉE AU :

Secrétaire général,  
Institut de coopération internationale,  
Université d'Ottawa,  
Ottawa 2, Canada.

[Tél.: (613) 231-2340]

L'atelier  
qui donnera  
à vos imprimés  
un caractère  
de distinction



IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART

8125, BOUL. SAINT-LAURENT  
MONTREAL (351), QUÉBEC  
388-5781

# bibliographie

## Ouvrages généraux

**Institut canadien de l'éducation des adultes:** LES CAHIERS DE L'ICEA, 4-5: *L'animation*. — Montréal, septembre 1967.

Non pas une analyse scientifique de l'animation, mais une première approche qui se situe à la fois au niveau des principes qui sous-tendent l'action et au niveau de la pratique. Bibliographie.

**RECHERCHE SOCIALE**, 13: *Animation et animateurs*. — Septembre-octobre 1967.

**COEQ: L'ANIMATION, L'ANIMATION SOCIALE, LA CONSULTATION. Essai de définition.** — Conseil d'Orientation économique du Québec, avril 1968, 94 pp.

Cette publication, dont le tirage est limité, constitue le résultat d'un travail d'équipe sur la notion d'animation et sur ses différentes modalités d'application. On y fait état des méthodologies propres à chaque type d'animation; on y aborde des sujets connexes comme la participation, la planification, l'information, etc.

## Historique de quelques expériences

— BAEQ

**J.P. MONTMINY:** « Une expérience d'animation sociale auprès du clergé du territoire-pilote », *Annexe technique no 25 au PLAN DE DÉVELOPPEMENT*. — BAEQ, août 1964, 84 pp.

Compte-rendu d'un travail qui s'est poursuivi pendant deux mois auprès du clergé du territoire-pilote. L'auteur constate qu'il y aurait un travail important à faire pour susciter la collaboration du clergé à l'élaboration et à la réalisation du Plan.

**J.P. GAGNON:** « Le BAEQ entreprend la première expérience de planification régionale au Québec », *SOCIALISME '64*, 3-4 (hiver 1964): 38-51.

« Cet article n'est pas un jugement sur la planification régionale au Québec; il veut être une simple relation de l'expérience qui se déroule actuellement dans le Bas-St-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. »

**Marc-A. MORENCY:** « Animation sociale: quelques éléments historiques de l'expérience du BAEQ », *Annexe technique no 20 au PLAN DE DÉVELOPPEMENT*. — BAEQ, 1966.

**Marc-A. MORENCY:** « Animation sociale: l'expérience du BAEQ », *Annexe technique no 26 au PLAN DE DÉVELOPPEMENT*. — BAEQ, septembre 1966, 74 pp.

L'A., sociologue, ayant participé à l'expérience d'animation sociale dans l'entreprise du BAEQ, entreprend d'évaluer cette expérience dans laquelle furent engagés, de 1963 à 1966, jusqu'à 14 animateurs. Faute de recul et de points de référence, il décrit cette expérience de la façon la plus empirique possible.

Nous présentons ici quelques ouvrages qui peuvent fournir un complément d'information au lecteur désireux d'approfondir tel ou tel des thèmes abordés dans le présent numéro.

**J.C. LEBEL:** « Le plan du BAEQ est un plan de rattrapage », *Socialisme '67*, 12-13 (avril-mai-juin 1967): 75-84.

— COM

*Travaux publiés:*

**Michel BLONDIN:** *Le Projet St-Henri*. — Montréal, COM, août 1965, 75 pp.

Ce document décrit le projet Saint-Henri, à partir de ses débuts jusqu'en 1965; il analyse certains aspects du projet. Il ne s'agit pas d'une analyse savante et exhaustive, mais de quelques réflexions dont l'auteur fait simplement part à son lecteur.

**Michel BLONDIN:** « L'animation sociale en milieu urbain: une solution », *Recherches sociographiques*, 6-3 (septembre-décembre 1965): 283-304.

L'A. raconte le déroulement de l'expérience d'animation urbaine conduite dans le quartier Saint-Henri de 1963 à 1965. Il décrit la situation du quartier, puis traite du déroulement de l'expérience.

**Michel BLONDIN:** « Dossier: Montréal, Terre des Pauvres », *Maintenant*, 78 (juin-juillet 1968): 181-183.

*Travaux non-publiés:*

**Michel BLONDIN:** *Conseil de Quartier St-Henri*. — Montréal, COM, 1964, 40 pp.

Première esquisse de ce qui paraîtra plus tard sous le titre: *Le Projet St-Henri*. Comporte un intérêt particulier pour qui veut percevoir clairement les étapes du cheminement de l'animation au COM.

**Citoyens de la Petite Bourgogne:** *Mémoire du Réveil des citoyens de la Petite Bourgogne sur l'information dans le cadre de la rénovation urbaine*. — Montréal, COM, juin 1967, 8 pp.

— ASJ

*Travail publié*

« Informations générales sur cinq projets d'animation sociale au Québec en 1968 », *Bulletin de l'Action Sociale Jeunesse*, 3 (10 juillet 1968), pp. 13-17.

Ces cinq projets sont ceux du PRSU (Plan de Réaménagement social et urbain), du SCFT (Syndicat canadien de la Fonction publique), du Vieux-Hull, de Christ-Roi, de Saint-Hyacinthe. Sur chacun de ces projets, sont données les informations de base: historique, localisation, objectifs, participants, démarches, etc.

*Travaux non publiés*

**Gilles BESNER:** *Action Sociale Jeunesse, Rapport de l'étude sur la formation*. — 7 mai 1969.

**Michel BLONDIN:** *Rapport Blondin sur l'expérience de l'été 1966*. — TEQ, novembre 1966.

Quelques réflexions sur les structures et l'organisation du travail à l'Action sociale étudiante.

— CJC

*Document publié*

**Compagnie des Jeunes Canadiens:** *Objectifs et principes adoptés par le Conseil Provisoire*. — CJC, 25 juillet 1966, 25 pp.

*Document non-publié*

**CJC-Québec:** *Dossier d'information*. — Montréal, mars 1969, 15 pp.

Renseignements généraux sur la CJC, depuis la loi C-174, votée en 1966, qui donne une existence légale à la Compagnie. Définition des objectifs — les participants — le travail entrepris — les projets pour l'avenir.

achetez POUR VOUS INSTRUIRE ET VOUS DISTRAIRE

# marabout université

LES LIVRES DU TOUT SAVOIR A LA PORTEE DE TOUS

**Michel BLONDIN:** *L'animation sociale telle qu'elle est élaborée et mise en œuvre au Conseil des Oeuvres de Montréal*. — Montréal, COM, octobre 1968, 42 pp.

L'A. à la suite d'échanges avec les autres animateurs du COM, a repris et approfondi ses réflexions sur l'animation sociale. Méthodes et finalités de l'animation sociale; signification de l'animation sociale.

## Réflexion sur l'animation sociale

Jacques GRAND'MAISON: « L'action de la base », *Socialisme '67*, 11 (février-mars 1967): 79-98.

Après dix ans de travail d'animation sociale dans la région de Saint-Jérôme, l'A. dresse le bilan de son expérience. Il développe son étude à partir de deux dominantes: le sous-développement économique de Saint-Jérôme et l'émergence d'un leadership populaire prometteur.

Jean CHOSSON: « La Formation des animateurs », *Recherche sociale*, 13 (septembre-octobre 1967): 31-39.

H. THERY: « Les animateurs, essai de typologie », *Recherche sociale*, 13 (septembre-octobre 1967): 16-30.

Jacques GRAND'MAISON: « Dynamismes culturels et politiques d'animation », *Main-tenant*, 71 (novembre 1967): 356-361.

Plaidoyer pour l'animation sociale comprise de la façon la plus large, en fonction de politiques globales. Rappel des dimensions culturelles que l'animation doit respecter et intégrer à son effort.

J.C. LEBEL: « L'Animation sociale: l'expérience du BAEQ », *Les Cahiers de l'ICEA*, 3 (février 1967): 57-75.

Animation sociale et développement socio-économique. Éléments de définition de l'animation sociale. Application de cette conception de l'animation sociale à l'expérience de BAEQ.

Michel BLONDIN: « Quels changements apporte l'animation sociale? » — *Les Cahiers de l'ICEA*, 4, septembre 1967.

Changements apportés aux milieux et aux hommes après une période d'animation. Compte-rendu d'expériences vécues dans le sud-ouest de Montréal.

Michel BLONDIN: *L'animation sociale, sa nature et sa signification au Conseil des Oeuvres de Montréal*. — Geneva Park, (Ont.), décembre 1967, 17 pp. (miméo.).

L'A. souligne rapidement plusieurs aspects de l'animation sociale: traits généraux, objectifs, méthodologie, rôles de l'animateur.

Hugues QUIRION: « Crise politique et émergence de nouveaux animateurs dans la société », *Bulletin de l'Action sociale Jeunesse*, 2 (30 juin 1968): 11-13.

La mauvaise répartition du pouvoir est une des causes qui ont engendré les crises que connaît la société actuelle.

Martin BELIVEAU: « L'animation sociale: un art, une stratégie, une tactique révolutionnaires », *PARTICIPATION 2, Document 1*. — Septembre 1968, 9 pp.

Prise de position de l'A. en faveur de l'animation sociale comme moyen de libérer l'homme de toutes les aliénations dont il est victime.

Roger GUY: « Une prise de position sur l'animation », *PARTICIPATION 1, Document 2*. — Septembre 1968, 2 pp.

Ayant distingué trois façons de favoriser un changement quelconque dans une collectivité, à savoir: la coercition, le conditionnement, la participation ou l'implication, l'A. situe l'animation par rapport à ces façons de faire. « Il y a certains modes de participation qui sont la contestation, la consultation et la décision finale... — l'animation véritable est celle qui favorise la contestation. »

R. DIDIER, B. EUVERTE, J.B. PAYET: « Pédagogie de la formation d'agents de développement. Essai de théorisation », *Recherche sociale*, 19-20 (septembre-décembre 1968): 49-90.

L'Association *Culture et Promotion* ayant été sollicitée d'organiser au Cameroun des stages de formation d'agents régionaux de développement, les AA. ont tenté de dégager une théorie de cette formation qui soit applicable ailleurs.

Jacques GRAND'MAISON: *Vers un nouveau pouvoir*. — Montréal, HMH, 1969, 257 pp.

Un outil de travail pour ceux qui veulent collaborer à l'émergence d'un véritable mouvement de base chez les citoyens et particulièrement chez les travailleurs les plus défavorisés.

F. LAMARCHE: « Les Comités de Citoyens: un nouveau phénomène de contestation », *PARTICIPATION 3, Document 1*. — Décembre 1968.

L'A. aborde d'abord les faits qui caractérisent la brève histoire des comités de citoyens; il situe ensuite les membres de ces comités et les animateurs sociaux par rapport à leur milieu d'appartenance; enfin, il s'interroge sur le sens de la contestation.

A. BOISVERT: « Contre l'animation sociale », *PARTICIPATION 3, Document 2*. — Décembre 1968, 4 pp.

Une position critique révolutionnaire contre l'animation sociale considérée comme théorie et comme méthode. « Pour être valable, l'animation sociale doit se situer dans une perspective révolutionnaire. »

Pierre PAGE: « Pour une action sociale et dangereuse », *CJC-Québec*, 2/7 (février 1969): 19-23.

Prône avec force l'organisation et la formation politique des pauvres définis comme étant ceux qui ne peuvent pas se défendre. « Le vrai problème est politique. — Des gens contrôlent la police, la mairie, les usines, les églises, etc. — A ces pouvoirs il faut opposer un autre pouvoir. »

A. L'HEUREUX: « L'animation sociale ou les nouveaux sorciers », *Socialisme '69*, 17 (avril-mai-juin): 116-128.

Après avoir fait la recension des différentes conceptions de l'animation sociale et de l'animateur social, l'A. réfléchit sur la conception et l'application de l'animation sociale pour le mouvement ouvrier. Il conclut que l'animation sociale est une technique utilisée par le pouvoir « à titre de relais apparemment neutre afin de donner au pouvoir l'impression ou l'assurance qu'il a repris contact avec ceux qu'il croyait jusqu'alors contrôler ».

L. FAVREAU: « Réponse d'un nouveau sorcier », *Socialisme '69*, 18 (juillet-août-septembre): 86-92.

## La participation

Saul D. ALINSKI: *From Citizen Apathy to Participation*. — Chicago, Industrial Areas Foundation, 1957.

A. MEISTER: « Participation organisée et participation spontanée », *L'Année sociologique* 1961: 113-161.

Saul D. ALINSKI: *Citizen Participation and Community Organization in Planning and Urban Renewal*. — Chicago, Industrial Areas Foundation, 1962.

N. THERY: *Groupes sociaux, forces vives*. — Paris, Edition du Centurion, 1964, 224 pp.

Centré sur la réalité des groupes qui deviennent en quelque sorte les "forces vives" de notre société, ce volume aborde le thème de la participation en s'inspirant d'expériences multiples et de diverses disciplines.

H. THERY, M. GARRIGOU-LAGRANGE: *Equiper et animer la vie sociale*. — Paris, Edition du Centurion, 1966, 274 pp.

Les équipements collectifs, instruments mis à la disposition d'un peuple, peuvent être libérateurs ou aliénants, selon qu'ils sont utilisés dans une attitude de créativité ou de pure consommation passive. La première partie de l'ouvrage se veut une réflexion sur la signification des initiatives françaises en matière d'équipement socio-culturel. En deuxième partie, les AA. tentent de nous communiquer l'esprit qui anime les centres sociaux, les maisons et foyers de jeunes et les maisons de la culture. Enfin, les AA. traitent de l'animation comme d'un « problème de dynamique sociale ».

Michel BLONDIN: « Les implications logiques d'une société où il y aurait une véritable participation », *PARTICIPATION 2, Document 3*. — Montréal, avril 1969, 9 pp.

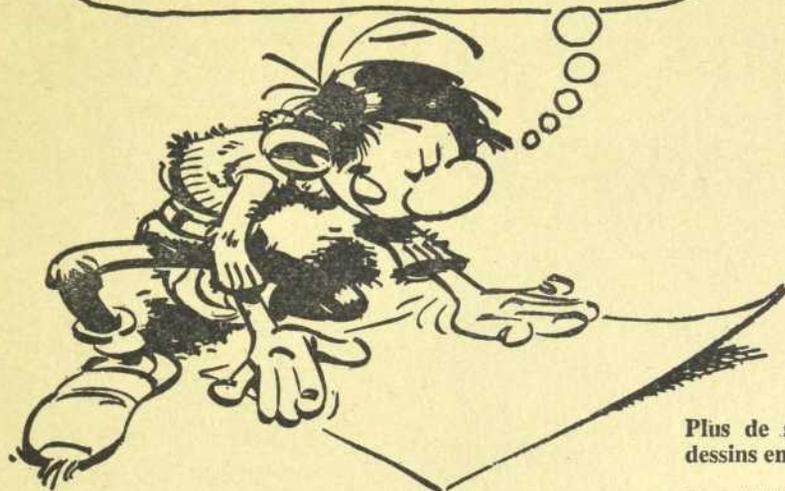
« Ce document se situe dans une démarche de réflexion entreprise par l'équipe des animateurs du COM, pour pénétrer plus à fond divers traits essentiels de l'animation sociale. Ce document est un effort pour dégager la philosophie de l'animation sociale. »

A. MEISTER: *Participation, animation et développement*. — Paris, Editions Anthropos, 1969, 385 pp.

Une analyse des différentes formes de la participation dans un milieu donné, celui d'une province rurale de l'Argentine. Après avoir fait état des méthodes et des concepts utilisés dans le déroulement de la recherche, l'A. analyse quatre types de participation et choisit d'explorer en profondeur les approches de la participation *provoquée*, ce qui l'amène à traiter de l'animation et du développement.

M.C.

# COMMENT ON DEVIENT CRÉATEUR DE BANDES DESSINÉES



Plus de soixante photos et  
dessins en noir et en couleurs

Des tas de livres et d'articles ont été écrits à propos de la bande dessinée par des tas de gens mais, **POUR LA PREMIERE FOIS**, des professionnels parlent de leur métier.

On parle tout le temps de ce qui se fait en bandes dessinées... Ici, on explique **COMMENT** cela se fait.

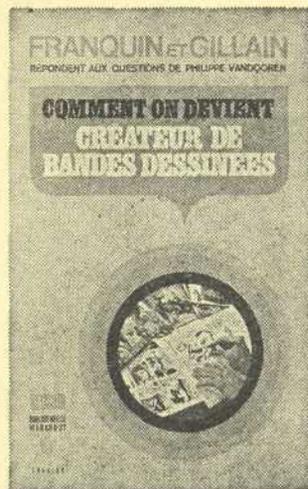
Deux créateurs de bandes dessinées de réputation internationale laissent entrer le lecteur dans leur studio et livrent tous leurs **SECRETS**.

**FRANQUIN** (le marsupilami, Gaston la Gaffe, Spirou) et **GILLAIN** (Jerry Spring, Michel Tanguy et les Chevaliers du Ciel) parlent de leur métier, le premier pour la bande dessinée humoristique, le second pour la bande dessinée réaliste.

**marabout**



EN VENTE PARTOUT A PRIX POPULAIRES



déjà parus dans marabout service



**gratuitement** : sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez régulièrement le Magazine illustré en couleurs et le catalogue général.

Distributeur général pour les Amériques :  
**KASAN Ltée-226 Est, Christophe Colomb, QUEBEC P.Q.**

# Voulez-vous réussir? Vous devez réussir... Et vous pouvez réussir!

*Pourquoi ne pas vous joindre aux 3 millions de Français et de Canadiens qui en ont déjà fait l'expérience!*

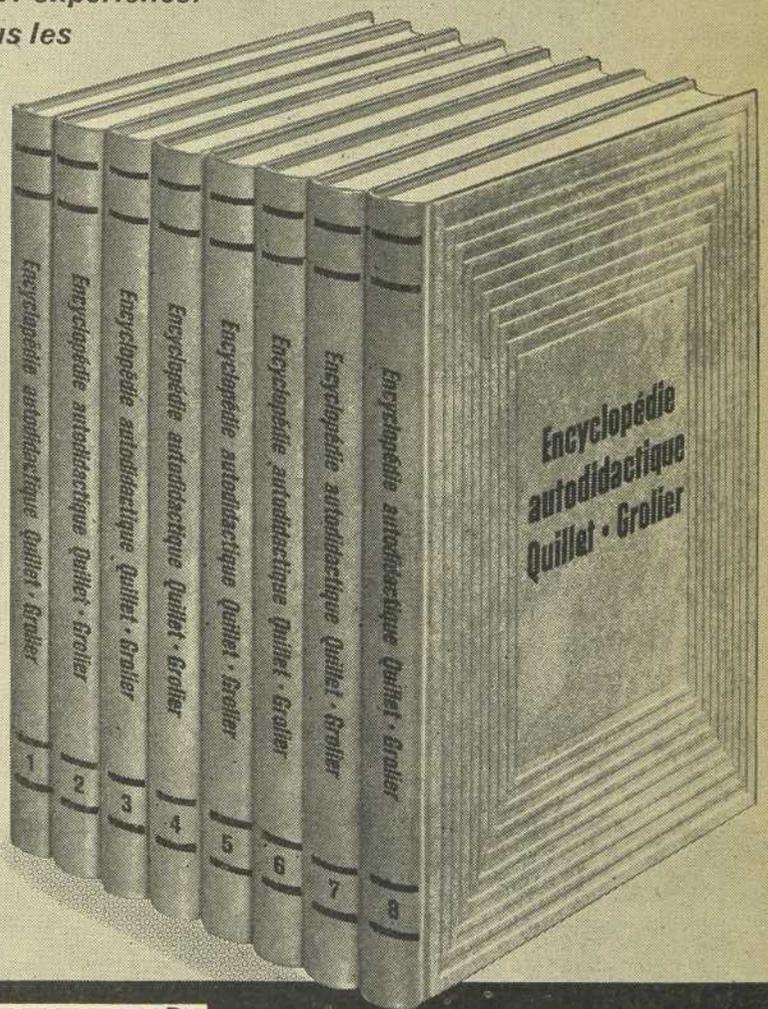
*Ayez confiance en vous-même; tous les éléments du succès sont en vous.*

■ La nouvelle encyclopédie **AUTODIDACTIQUE**, édition canadienne en 8 gros volumes présente une source immense de renseignements pour la jeune génération. Elle permet au chercheur de découvrir rapidement ce qu'il désire, que ce soit dans le domaine de la physique, de la chimie, de la grammaire française, des mathématiques, de la finance ou des multiples autres matières.

■ Elle apprend au chercheur à se connaître lui-même, à connaître la faune et la flore... grâce à l'enseignement visuel donné par une illustration remarquable.

■ Il importe d'apprendre comment nuancer sa pensée, comment enrichir son style, comment employer le mot juste et imagé. Quiconque parle correctement sa langue maternelle et l'écrit avec aisance, possède un capital inestimable.

■ Tout homme cultivé se doit de connaître les civilisations passées et leur art. Le passé... explique le présent.



**Découpez et postez ce coupon dès aujourd'hui!**  
**Nouvelle Encyclopédie Autodidactique**  
2405, chemin Duncan  
Montréal 306, P.Q.

Veillez m'envoyer gratuitement, sans obligation de ma part, le livret de 16 pages intitulé "Pour réussir dans la vie". R 5/70

Nom \_\_\_\_\_

(lettres mouillées)

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

 **GRATUIT**

Procurez-vous le livret gratuit intitulé "Pour réussir dans la vie", en remplissant le coupon.

La nouvelle encyclopédie **AUTODIDACTIQUE** la plus récente édition d'une publication, unique en son genre, distribuée par Grolier Limitée, la maison du livre éducatif.